

I. La France aux temps préhistoriques

La préhistoire recouvre l'ensemble des événements concernant l'humanité avant l'apparition de l'écriture. Les vestiges préhistoriques sont connus depuis l'Antiquité, mais les premières études sérieuses datent du XIX^e siècle (Boucher de Perthes). Les découvertes des grottes, qui constituent la principale source des connaissances sur la vie du peuplement ancien, ont été souvent dues au hasard (Lascaux, Sormiou) qu'aux vraies prospections (Dordogne). Selon les phénomènes naturels et les mouvements humains, les préhistoriens distinguent les divisions suivantes de la préhistoire :

Les temps glaciaires	Age de la pierre ancienne (Paléolithique) 2 000 000– 12 000 av. J.-C.	
	Mésolithique 12 000 – 8 000 av. J.-C.	
Le post-glaciaire	Age de la pierre nouvelle (Néolithique) 8 000 – 1 800 av. J.-C.	
	La protohistoire	Age du cuivre 2 300 – 1 800 av. J.-C.
		Age du bronze 1 800 – 725 av. J.-C.
		Age du fer 725 – 10 ap. J.-C.

1. 1. Le Paléolithique

Cette période de la préhistoire est déterminée par les oscillations climatiques entre les périodes de froid glaciaire et les périodes de radoucissement glaciaire. Elles rythmaient toute la vie sur la terre. Les grandes glaciations portent le nom des affluents du Danube : *Günz* (2 000 000 – 500 000

av J.-C.), *Mindel* (500 000 - 200 000 av J.-C.), *Riss* (500 000 – 90 000 av J.-C.) et *Würm* (90 000 – 9 000 av J.-C.).

Lors de la dernière glaciation de *Würm* disparaît la grande faune froide (mammouths, rhinocéros laineux, rennes, ...) qui est tenue pour caractéristique de la préhistoire. Le climat plus modéré permet le développement de la faune forestière (sanglier, cerf élaphe, lynx, loup, ...) que la France connaît encore aujourd'hui.

Les premiers signes de la vie humaine sur le sol français datent du paléolithique inférieur. L'humanité *pithécantropienne* (500 000 av. J.-C.) est représentée par l'industrie *abbeyillienne* (*cheléenne*), attestée par les découvertes dans les terrasses de la Marne à Chelles et à Abbeville, dans la terrasse de la Somme.

L'abbeyilien est suivi par la civilisation de *l'acheuléen*. L'homme circule dans les vastes plaines du Nord et traite les rognons de silex récoltés le long des rivières. Il parcourt aussi le sud et avec son installation dans les grottes il passe au stade *prénéandertalien* (grotte de Coupe-Gorge à Montmaurin, grotte de la Chaise, caverne de l'Arago à Tautavel).

L'homme de *Neandertal*, qui apparaît au début de la glaciation de *Würm* (90 000 – 35 000 av J.-C.), est porteur de l'industrie *moustérienne*. Le caractère ainsi que le mode de vie de cet homme sont relativement bien connus grâce au grand nombre de sites découverts (Moustier, Roc de Marsal en Dordogne, La Chapelle-aux-Saints en Corrèze). Ce qui différencie cet homme de ses prédécesseurs, c'est la pratique des premiers rites funéraires dans l'histoire humaine. Vivant dans un climat rigoureux, il sait déjà entretenir le feu dans les grottes qu'il habite. Il n'est plus le nomade qui se déplace sans cesse en chassant. Il s'installe au moins pour un certain temps à l'abri des surplombs rocheux.

L'apparition de *Homo sapiens* date du paléolithique supérieur. Il s'agit déjà d'un homme anthropologiquement moderne avec un front droit, une voûte crânienne élevée et un menton bien marqué. En France, il est représenté par deux grandes civilisations : *le périgordien* et *l'aurignacien*. *Le périgordien*, caractérisé par des pointes de silex (pointes de Châtelperron et pointes de la Gravette), évolue dans l'espace entre la Loire, l'Yonne et la Garonne. *L'aurignacien* a les traits communs avec *l'aurignacien* d'Europe centrale forgeant les mêmes pointes en os à base fendue.

L'homme du paléolithique supérieur fabrique les outils d'une grande spécificité et variétés en comparaison avec les périodes précédentes.

1. 2. Le Néolithique

La néolithisation ancienne de la France est liée à deux courants de civilisation : *cardial* et *danubien*.

La civilisation *cardiale*, nommée selon la céramique décorée d'empreintes de coquilles de cardium, occupe dès 6 000 av. J.-C. la moitié sud de la France. Elle construit des habitats de plein air, comme à Courthézon (Vaucluse), où les huttes rondes ont des pavements de galets. Elle maîtrise déjà l'agriculture céréalière dont la présence a été prouvée par les découvertes des grains carbonisés de blé et d'orge.

La civilisation *danubienne* arrive d'Europe centrale sur le sol français vers le milieu du V^e millénaire. Elle répand avec elle l'agriculture, l'élevage du porc et du bœuf. Elle se caractérise par la fabrication de lourdes haches polies en pierre noire et par la production de céramique rubanée. A l'instar de leurs ancêtres, les colons danubiens édifient de vastes maisons avec un toit à double pente qui est soutenu par cinq rangées parallèles de poteaux.

Au cours des trois millénaires du néolithique se sont formés encore d'autres groupes culturels dont nous mentionnerons surtout :

- la civilisation *chasséenne* avec une céramique très simplement décorée par les couleurs sombres sur les surfaces polies
- la culture de « *Seine-Oise-Marne* » centrée sur le territoire du Bassin parisien qui touche aussi les régions voisines de Normandie, d'Armorique et d'Aquitaine et qui se distingue notamment par une variété riche d'outils de pierre et d'os
- la culture de « *Saône-Rhône* », construisant surtout à l'est (par ex. : la Suisse occidentale) le long des rivières et des lacs, de grandes maisons de bois rectangulaires sur pilotis.

Le phénomène le plus important pour la période préhistorique du Néolithique réside dans la colonisation agricole qui transforme radicalement l'organisation et l'activité humaine dans le temps et dans l'espace. Le processus

de colonisation agricole ne se déroule pas en quelques décennies, il a ses racines dans le jardinage archaïque du mésolithique.

Le premier stade d'agriculture repose sur la fertilisation du sol par les brûlis et par l'abattage des arbres à la hache de silex. Ensuite s'imposent les techniques plus améliorées des labours à l'araire. La récolte est faite à la faucille de silex et elle est conservée dans des silos creusés dans le sol. Les céréales (engrain, amidonnier, orge) sont broyées dans des moulins à main primitifs.

A côté de l'agriculture, les Néolithiques se consacrent aussi à l'élevage du mouton, de la chèvre, du porc et du bœuf sans qu'on puisse tracer les limites précises entre les peuples uniquement pasteurs et/ou les paysans sédentaires.

En plus, l'alimentation est encore en grande partie complétée par la cueillette, la chasse et la pêche.

1. 3. L'Age du bronze

Les premiers objets métalliques sont diffusés sur le sol français vers 1 800 av. J.-C. Sous l'influence sensible de l'Europe centrale et orientale, différents groupes culturels voient le jour. Ils ont cependant tous une tendance à la spécification des activités et par conséquent aussi des hommes. L'individualisme naissant se reflète aussi dans l'acte funéraire, chaque mort est en général enterré dans une sépulture séparée des autres.

L'Armorique, fortement peuplée d'hommes venus du Nord, est riche en sépultures circulaires réservées aux chefs de guerre. Il entretient des échanges avec les îles Britanniques, les régions des Alpes et la péninsule Ibérique.

Une métallurgie importante se développe dans le Médoc. On y produit des milliers de haches « *médocaines* » aux bords rectilignes surélevés.

La fabrication des haches à talon atteint le maximum de nombre en Normandie. Mais la fabrication produisant des haches est présente aussi dans le Centre-Ouest et dans le Massif central.

La fin de l'âge du bronze est en signe du progrès agricole, favorisé par un climat devenu plus humide et par la domestication du cheval qui devient un animal de trait.

La civilisation dite « *des Champs d'Urnes* » pénétrant sur le territoire français de l'Est contribue le plus au développement et à la diversification des

activités. Elle doit son nom au rite funéraire (les restes des défunts étaient placés dans les urnes) qui est parfois adopté dans certaines régions (Jura, Champagne, Bassin parisien, Touraine, Languedoc). Elle introduit une céramique très belle et très fine, noire ou chamois, ornée de cannelures et de filets gravés. Sous l'influence de cette civilisation les épées reçoivent une poignée métallique et les haches à rebords sont remplacées par les haches à ailerons subterminaux.

Vers 700 av. J.-C. le bronze commence à être supplanté par le fer mis au point par les Hittites du plateau anatolien de Turquie (vers 1500 av. J.-C.). La technique du fer se répand grâce aux navigateurs phéniciens et par l'intermédiaire des peuples balkaniques.

1. 4. L'Age du fer

Vers 700 av. J.-C. le bronze commence à être supplanté par le fer mis au point par les Hittites du plateau anatolien de Turquie (vers 1500 av. J.-C.). La technique du fer se répand grâce aux navigateurs phéniciens et par l'intermédiaire des peuples balkaniques.

La structure sociale est marquée par une forte domination des guerriers montés sur leurs chevaux et équipés de chars.

Les échanges culturels et commerciaux continuent à s'intensifier surtout dans le sud de la France actuelle où les Grecs fondent leurs colonies (par ex. : la ville de Massalia – Marseille).

Dès le V^e siècle av. J.-C. se manifeste un grand mouvement de migration des Celtes. Les Celtes proviennent principalement du sud de l'espace germanique. Poussés peut-être par une pression démographique ou soit par un climat se dégradant, ils s'implantent vers le III^e siècle av. J.-C. sur le territoire français : *Arvernes* dans le Massif central, *Eduens* en Bourgogne, *Séquanes* dans le Jura, *Pictons* au Poitou, *Carnutes* dans la Beauce. L'espace méridional reste occupé par les peuples « celtoligures » ou « celtibères » (*Allobroges*, *Volques*). Dans le nord de la France actuelle, les Celtes, arrivés plus tard, sont minoritaires à côté des peuples germaniques (*Ambiens* en Picardie, *Rèmes* en Champagne, *Nerviens* et *Eburons* en Belgique actuelle).

1. 5. L'art préhistorique

Les manifestations les plus marquantes de l'art préhistorique sont les gravures et les peintures pariétales.

Les gravures sur les parois des grottes, sur des galets ou sur des os ont été exécutées au doigt ou avec un outil pointu. Elles représentent d'habitude des animaux. Ceux-ci servent souvent de points de repères aux chercheurs qui essayent d'établir les changements de la faune suite à des différences climatologiques. L'une des plus belles gravures avec des mamouths et des rhinocéros se trouve dans la grotte de *Rouffignac* en Périgord.

Les peintures pariétales représentent aussi le plus souvent des animaux ou des scènes de chasse. Elles peuvent avoir une forme linéaire (dessins de contour) ou ponctuée (points à l'intérieur du contour ou picturale (peinture à l'intérieur du contour) et être accompagnées éventuellement de signes géométriques.

Dans certaines grottes se sont conservées les représentations des mains, soit en tracé digité positif (main trempée dans la peinture et appliquée sur la paroi), soit en tracé digité négatif (main appliquée propre sur la paroi autour de laquelle on pulvérise ensuite de la peinture).

Quelques-unes des plus belles peintures sont à voir à Lascaux en Périgord :



Parmi les autres sites renfermant les peintures préhistoriques nous pourrions mentionner par ex. p. : la grotte Cosquer à Sormiou (Cassis) ou Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche).

Au néolithique naît l'art des mégalithes. L'homme néolithique édifie de grandes sépultures pour ses défunts, les dolmens (« tables en pierre »). Ils sont formés en général d'une dalle en pierre posée horizontalement sur deux montants verticaux. Les dolmens peuvent parfois être disposés en couloir formant une allée couverte menant à un tumulus (tertre en pierre et en terre) ayant la fonction d'une chambre funéraire.

Si les préhistoriens se mettent d'accord sur le fait que les dolmens étaient des tombaux, la fonction n'est pas si claire pour les menhirs auxquels certains attribuent des repères astronomiques. Il s'agit de « pierres dressées » mesurant de quelques décimètres à une vingtaine de mètres. Ils peuvent être ornés de spirales. Mais la majorité est sans gravure. Ils sont parfois disposés en alignements, comme à *Carnac* en Bretagne où ils s'étendent sur 4 kilomètres, ils sont du nombre de 2 934 pour une hauteur de 0,5 m à 6,4 m. La thèse, selon laquelle l'alignement de *Carnac* a une orientation privilégiée sur le lever du soleil au solstice d'été, ne reste pas sans réserve. Ce qui n'est pas contesté, c'est la date de leur construction qui remonte au IV^e millénaire av. J.-C.

Sur l'ensemble du territoire français, on évalue le nombre de dolmens à 4 500 et le nombre de menhirs à 6 000.

2. La conquête romaine de la Gaule

A partir du II^e siècle av. J.-C. les Romains entreprennent la conquête de la Gaule qui s'achèvera par la victoire de J. César sur Vercingétorix en 52 à Alésia. Le territoire de la Gaule est ensuite partagé en trois parties (l'Aquitaine, la Lyonnaise, la Belgique) et passe sous le contrôle des Romains qui y répandent leur culture et leurs coutumes.

2. 1. L'organisation de la Gaule celtique

La Gaule est le nom donné par les Romains au territoire correspondant à peu près à la France et à la Belgique actuelles. Selon le rythme des conquêtes s'établissait une distinction entre :

la Gaule celtique proprement dite, désignée aussi par le terme « *Gaule chevelue* » (l'adjectif chevelu fait référence aux cheveux longs des Gaulois) – appelée aussi *Gallia comata* ou *la Gaule transalpine*, elle restera indépendante jusqu'à la conquête de Jules César

et *la Gaule du Sud* sous l'influence de l'ancienne colonie grecque Marseille – *la Gaule cisalpine*, où l'on portait la toge, d'où le nom *Gallia togata*.

L'organisation de la Gaule est connue surtout grâce aux sources gréco-latines, en particulier par le récit de la conquête de la Gaule, écrit par Jules César dans *De bello Gallico* (*La Guerre des Gaules*) dont un petit extrait vous est proposé à titre d'exemple :

La Gaule vue par César

« L'ensemble que forme la Gaule se décompose en trois parties : la première est habitée par les Belges, la seconde par les Aquitains, la troisième par ceux qui portent le nom de Celtes dans leur propre langue, de Gaulois dans la nôtre. Tous diffèrent entre eux par la langue, les usages, les lois. Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine.

Les plus braves de tous sont les Belges, parce qu'ils sont les plus éloignés de la civilisation et de la culture de la Province, parce que ce sont eux que les marchands

fréquentent le moins et à qui ils apportent le moins de tout ce qui est propre à efféminer les cœurs, et parce qu'enfin ils sont le plus proches des Germains, qui habitent au-delà du Rhin, avec lesquels ils sont continuellement en guerre ; c'est la raison aussi pour laquelle les Helvètes surpassent en bravoure le reste des Gaulois : ils livrent combat aux Germains presque quotidiennement, soit qu'ils leur interdisent leur territoire, soit qu'ils portent la guerre chez eux.

La région que nous avons définie comme le domaine des Gaulois commence au Rhône et est enfermée par la Garonne, l'océan, la frontière belge, et atteint même le Rhin du côté des Séquanes et des Helvètes ; elle est tournée vers le nord. Les Belges commencent à la limite de la Gaule, s'étendent jusqu'à la partie inférieure du Rhin, sont orientés au nord et à l'est. L'Aquitaine s'étend de la Garonne aux monts des Pyrénées et à la partie de l'océan qui est voisin de l'Espagne ; elle est tournée vers l'ouest et le nord. »

Jules César, *La Guerre des Gaules*, I, 1

2. 2. Le système politique

Les tribus celtiques étaient divisées en royaumes indépendants et rivaux à la tête avec un *chef-roi*. Après la disparition des *chefs-rois*, le pouvoir politique est récupéré par les grandes familles celtes que César désigne sous le nom d'*equites* – chevaliers. Cette catégorie formait l'aristocratie gauloise, les grands propriétaires.

Cette aristocratie, qui siégeait au conseil, contrôlait la vie politique de la cité et elle désignait les *magistratis* ou *vergobrets*. Ceux-ci détenaient le pouvoir exécutif et judiciaire.

Cette noblesse militaire gauloise fondait sa puissance sur les *ambacts* (guerriers attachés à la personne d'un chef gaulois) et la *clientèle* (formée d'hommes libres sans fortune).

2. 3. La religion

Les Celtes ont cru à l'immortalité de l'âme, symbolisée par le gui qui reste vert et qui fructifie lorsque tombent les feuilles des arbres sur lesquels il vit.

Après la disparition des *chefs-rois*, le pouvoir religieux passe à la classe des *druïdes*.

Il est difficile de définir avec exactitude ce qu'a été le druide : prêtre – c'est incontestable. Mais ce prêtre est doublé d'un guérisseur, d'un maître à penser et d'un savant.

Comme prêtre, il est chargé d'ordonner les sacrifices et de régler la liturgie des cérémonies religieuses.

Les *druïdes* avaient une connaissance très poussée des plantes et de leurs vertus curatives. Ils pansaient les blessures et guérissaient les fractures.

Les *druïdes* étaient aussi des éducateurs. L'usage de l'écriture était interdit, seul un enseignement oral était donné dans des lieux retirés au plus profond de la forêt.

2. 4. L'aménagement des places fortes (des oppida)

Ce type de sites fortifiés était construit à partir du 2^e siècle av. J.-C. Les oppida ont joué un rôle militaire mais aussi économique.

Ils étaient de superficie variable (entre 90 et 160 hectares), protégés par une enceinte. L'enceinte délimite une zone interne. La partie méridionale du site est la plus élevée : là se situe le sanctuaire, un espace quadrangulaire ; près de ce sanctuaire se trouvent le marché central et les résidences des nobles ; plus bas un quartier d'artisans.

Les oppida étaient le siège du pouvoir et le lieu de résidence de la noblesse celtique.

2. 5. L'art celtique

Cet art est caractérisé par la prédominance des courbes, des anti-courbes, des spirales et des esses (motif décoratif ayant la forme d'un S). Il s'applique essentiellement à de petits objets utilitaires qu'il décore ; l'œuvre d'art pure, non fonctionnelle, est quasi absente.

Le travail du métal :

- Bijoux en or : colliers ou torques (collier gaulois qui, porté aussi par les hommes, figurait comme attribut des dieux gaulois), bracelets.
- Armes décorées : gravures sur les casques, sur les épées et sur les fourreaux.

2. 6. La conquête romaine de la Gaule

L'invasion romaine s'est déroulée en deux étapes :

- 124 – 118 av. J.-C.
- 58 – 52 av. J.-C.

Pour soumettre le territoire gaulois, les Romains ont profité des disputes et des petites guerres parmi les tribus celtiques.

En 124 av. J.-C., Marseille, menacée par les *Celtes Salyens* et les *Ligures*, appelle les Romains au secours. L'intervention romaine rétablit l'ordre. Les Salyens sont battus et leur capitale – Entremont – est détruite. À côté de cette ville les Romains fondent sur un site d'eaux thermales, la ville fortifiée d'Aix-en-Provence, où ils s'établissent.

En 121 av. J.-C., les Romains interviennent de nouveau, sollicités cette fois-ci par les *Eduens*, contre les *Arvernes* et les *Allobroges*. Ils sont battus, et par la suite, les régions situées entre les Alpes et les Pyrénées deviennent romaines.

En 118 av. J.-C., les Romains fondent *Narbonne* qui devient la capitale de la nouvelle province romaine – *La Gaule narbonnaise (transalpine)*. Elle regroupe les territoires conquis en Gaule.

Le reste de la Gaule, divisé en cités rivales (il y avait de nombreuses petites guerres civiles), doit faire face à un double péril :

- la menace germanique au Nord
- les ambitions romaines au Sud.

En 58 av. J.-C., les délégués des cités gauloises viennent demander à *J. César* de les aider contre les Germains qui ont à leur tête *Arioviste*. *J. César* accepte, car il y voit l'occasion de s'engager encore plus en Gaule. Les Germains sont battus et doivent repasser le Rhin. Au lieu de se retirer après la victoire sur *Arioviste*, *J. César* organise ses quartiers d'hiver sur le territoire conquis en envisageant de soumettre le reste de la Gaule.

De 57 à 53 av. J.-C. *J. César* et les légions romaines se portent sur les régions périphériques. L'année 57 av. J.-C. est consacrée à la soumission des peuples de la Belgique. En 56 av. J.-C., *J. César* soumet la Bretagne et l'Aquitaine.

La soumission des peuples gaulois ne se passe pas sans révolte.

La grande révolte dans l'hiver 53 – 52 av. J.-C. commence par le massacre des commerçants à Cenabum (Orléans). À la suite de cette nouvelle, *Vercingétorix*, le fils du noble arverne Celtill, parvient à s'imposer à son peuple et à prendre la tête de la révolte.

Avec l'aide des peuples du centre et de l'ouest de la Gaule, *Vercingétorix* lance l'offensive. *J. César*, parti en Italie, revient. Il assiège *Vercingétorix* qui s'est replié sur sa capitale, une place forte, l'oppidum de *Gergovie*. Mais devant les qualités défensives du site, *J. César* lève le siège. Il se retire vers le sud pour défendre la Province.

À ce moment-là, *Vercingétorix* a commis une erreur d'appréciation qui serait fatale. Il décide de lancer sa cavalerie contre l'armée romaine en marche. Mais l'assaut est repoussé par les Romains ; les Gaulois se retirent à *Alésia*, oppidum du peuple des Mandubiens.

Pour s'emparer d'*Alésia*, les légionnaires romains ont construit une double barrière de fossés et de pièges, interdisant aux Gaulois toute échappée ainsi que la venue de renforts de l'extérieur.

Enfin, *Vercingétorix* doit se rendre en 46 av. J.-C. : emmené à Rome, dans le cortège triomphal de *J. César*, il sera exécuté.

Vercingétorix est devenu au XIX^e siècle le symbole de l'unité du pays face à la menace étrangère et le prototype du héros national. La réalité est à la fois plus complexe et moins grandiose...

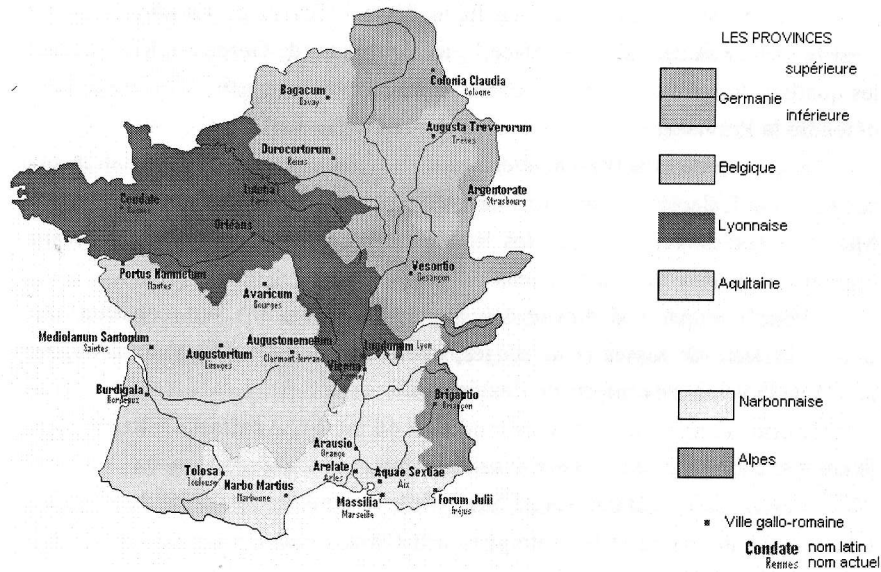
Il n'existe pas de portrait de *Vercingétorix*, les monnaies qui étaient frappées à son nom représentaient sans doute Apollon plutôt que lui.

2. 7. Des provinces pacifiées et urbanisées

En 43 av. J-C. les Romains fondent Lugdunum (Lyon) qui est devenu la capitale des « *Trois Gaules* » (voir la carte ci-dessous):

1. l'Aquitaine
2. la Lyonnaise
3. la Belgique

Les provinces romaines



Ces provinces sont dirigées par un gouverneur. Toutefois, la Narbonnaise reste administrée directement par le Sénat romain.

A Lugdunum se tient une fois par an le Conseil des Gaules qui peut approuver ou critiquer l'administration des Romains.

Pour administrer le pays, les Romains s'appuient sur les notables gaulois. Ils accèdent à des responsabilités politiques dans leur cité et dans l'empire.

Le mode de vie romain se répand aussi par l'urbanisation. Les villes de Gaule adoptent le modèle romain : on construit des cités ornées de théâtres, de thermes. Tout s'organise autour du forum selon un plan en damier.

Ainsi la romanisation concerne surtout les citadins et les élites. Beaucoup de Gaulois riches deviennent citoyens romains et adoptent la langue, le mode de vie et la religion des Romains – ils deviennent des *Gallo-romains*.

Mais, dans les campagnes, la romanisation est plus lente et moins complète. Les paysans conservent la langue et les coutumes celtiques. Ils vénèrent toujours les mêmes dieux en leur donnant des noms romains.

Ce mélange entre les apports romains et le maintien des traditions gauloises forme la *civilisation gallo-romaine*.

2. 8. Les grandes constructions de l'architecture gallo-romaine

- *Le Pont du Gard* est l'élément majeur de l'aqueduc qui alimentait Nîmes. Il est constitué de trois niveaux d'arches et il se distingue des autres ponts-aqueducs par sa hauteur qui atteint 49 mètres et sa longueur de 273 mètres. Le nom de l'architecte reste inconnu. La durée de construction mobilisant probablement un millier d'hommes est estimée à trois ou à cinq ans. Le Pont du Gard a remarquablement conservé sa forme originare à travers plus de vingt siècles d'existence. En 1985, il a été inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.
- *Les théâtres* ont été édifiés en hémicycle. La scène était placée devant un mur de fond décoré (colonnes, statues). Les plus célèbres se trouvent à *Orange, Arles, Vaison-la-Romaine, Lyon et Autun*.

- *Les amphithéâtres*, qui étaient destinés aux combats de gladiateurs et de bêtes, ont été construits en forme elliptique. Les mieux conservés sont à *Nîmes, Arles, Saintes* et *Fréjus*.
- Pour commémorer l'origine d'une cité ou une victoire, on a dressé *les arcs de triomphe* et *les arcs municipaux* décorés des statues et des bas-reliefs. Les plus célèbres sont *Orange, Les Antiques, Saintes*.

3. Les Mérovingiens

La première dynastie des rois qui a régné sur le territoire de la France actuelle est issue des Francs Salyens. C'est Clovis qui, par l'intermédiaire des batailles, a agrandi le royaume à l'ensemble de la Gaule.

Après sa mort, le pouvoir des Mérovingiens s'affaiblit au profit des maires du palais dont l'un d'entre eux a destitué enfin le dernier roi mérovingien et a fondé une nouvelle dynastie des rois.

3. 1. Les invasions barbares

La première période du Moyen-Age est troublée par les invasions barbares. On emploie parfois l'expression « Epoque de Grande Noirceur » pour désigner cet état de léthargie et de stagnation.

La Gaule (qui faisait partie de l'Empire romain) a connu plusieurs poussées successives des peuples barbares :

- *Les Wisigoths* : ils établissent en 410, autour de Toulouse, le premier Etat barbare sur le territoire gaulois.
- *Les Burgondes* : ils s'installent dans la vallée du Rhône.
- *Les Bretons* : chassés de leur île (l'Angleterre) par des peuples germaniques, ils arrivent en péninsule armoricaine.
- *Les Francs* : divisés en deux groupes, occupent la rive gauche du Rhin :
 1. *Francs Rhénans* ou *Ripuaires* – autour de Cologne.
 2. *Francs Salyens* – autour de Tournai.

Les Barbares ont soumis la population indigène. Ils étaient aussi chrétiens – mais sous une forme hérétique – l'arianisme : ils ont nié la Trinité divine ; d'après eux, Dieu le Père est supérieur au Fils, le Christ, qu'il a engendré. De ce fait, ils ont rencontré l'hostilité de l'Eglise catholique qui au Moyen-Age était toute puissante.

3. 2. Les Mérovingiens

La première dynastie des rois qui ont régné sur le territoire de la France actuelle est issue des *Francs Salyens*.

La puissance des premiers Mérovingiens se réduisait à l'origine au seul royaume de Tournai. C'est *Clovis* (roi de 481 à 511) qui a étendu ce royaume à l'ensemble de la Gaule.

Clovis, fils de *Childéric* et de *Bassine*, avait quinze ans lorsqu'il succéda à son père. Cet âge était normal, puisque la loi salique fixait la nubilité à douze ans pour les filles et quatorze ans pour les garçons.

En 486 à *Soissons*, *Clovis* bat et tue son voisin le plus faible, *Syagrius*. La conquête de ce riche territoire agricole dans le Bassin parisien lui a assuré la position prédominante parmi les Francs.

En 496 à *Tolbiac*, *Clovis* remporte la victoire sur *les Alamans*. D'après la tradition, au cours de cette bataille, il a promis de se convertir à la foi catholique, si le Dieu de *Clotilde* lui donnait la victoire (il a épousé *Clotilde*, une princesse burgonde de foi catholique, en 493).

La victoire obtenue, *Clovis* et 3000 de ses guerriers sont baptisés le 25 décembre à Reims par l'évêque *Rémi*.

Cette conversion lui permet de s'appuyer désormais dans sa conquête sur l'autorité des évêques.

Le baptême de Clovis

« Il [*Clovis*] raconta à la reine comment en invoquant le nom du Christ il avait mérité d'obtenir la victoire. Ceci s'accomplit la quinzième année de son règne.

La reine fait alors venir en secret saint *Remi*, évêque de la ville de Reims, en le priant d'insinuer chez le roi la parole du salut. L'évêque, l'ayant fait venir en secret, commença à lui insinuer qu'il devait croire au vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, et abandonner les idoles qui ne peuvent lui être utiles, ni à lui, ni aux autres. Mais ce dernier lui répliquait : « Je t'ai écouté volontiers, très saint père, toutefois il reste une chose ; c'est que le peuple qui est sous mes ordres ne veut pas délaïsser ses dieux ; mais je vais l'entretenir conformément à ta parole. »

Il se rendit donc au milieu des siens et, avant même qu'il eût pris la parole, la puissance de Dieu l'ayant devancé, tout le peuple s'écria en même temps : « Les dieux

mortels, nous les rejetons, pieux roi, et c'est le Dieu immortel que prêche Remi que nous sommes prêts à suivre. »

Cette nouvelle est portée au prélat qui, rempli d'une grande joie, fit préparer la piscine [...] Ce fut le roi qui le premier demanda à être baptisé par le pontife. Il s'avance, nouveau Constantin, vers la piscine pour se guérir de la maladie d'une vieille lèpre et pour effacer avec une eau fraîche de sales taches faites anciennement. Lorsqu'il y fut entré pour le baptême, le saint de Dieu l'interpella d'une voix éloquente en ces termes : « Courbe doucement la tête, ô Sicambre ; adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré... »

Ainsi donc le roi, ayant confessé le Dieu tout-puissant dans sa Trinité, fut baptisé au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit et oint du saint chrême avec le signe de la croix du Christ. Plus de trois mille hommes de son armée furent également baptisés. »

Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, Livre II, chap. XXX-XXXI

En 507, *Clovis* entreprend une expédition contre les Wisigoths. A la bataille de *Vouillé*, le roi wisigoth *Alaric II* est tué. Par la suite le royaume de Toulouse s'effondre et passe sous le contrôle de *Clovis*.

Dans les dernières années de sa vie *Clovis* succède au dernier roi des *Francs Rhénans* et réalise l'unité de tous les *Francs*.

Il fixe à Paris sa résidence principale. La préférence de *Clovis* pour Paris tient en réalité à toute l'histoire de la cité, une ville militaire où avaient séjourné les empereurs romains *Julien* et *Valentinien*. De plus, « Lutèce » présentait depuis le haut Empire Romain un caractère bi polaire, avec un quartier insulaire, dans l'île de la Cité, et des quartiers ouverts et largement développés sur la rive gauche de la Seine. L'île de la Cité conservait sa puissante muraille, édifïée au Bas Empire, et c'est à son extrémité occidentale que s'élevait le palais des gouverneurs romains que *Clovis* et ses successeurs réutilisèrent. L'autre extrémité était occupée par un quartier religieux. C'est au III^e siècle que Lutèce a pris le nom de Paris (nom de la tribu gauloise des *Parisiss*).

A la mort de *Clovis* ses quatre fils (*Thierry*, *Clodomir*, *Childebert* et *Clotaire*) se partagent le royaume. Ils choisissent quatre capitales : *Reims*, *Orléans*, *Paris*, *Soissons*.

Le royaume fut uni à deux reprises, en 558 sous *Clotaire* et en 613 sous *Clotaire II*.

Mais, à cause des querelles et des luttes successorales, le pouvoir du roi s'affaiblit. C'est le pouvoir de l'aristocratie qui augmente. Le roi doit payer sa fidélité en lui donnant des biens domaniaux.

Les maires du palais, qui à l'origine étaient les gestionnaires du domaine royal, deviennent les véritables détenteurs du pouvoir dans le pays.

Deux d'entre eux ont joué un rôle déterminant :

- *Charles Martel* qui arrête les Arabes à *Poitiers* en 732.
- *Pépin le Bref*, le fils de *Charles Martel*, qui se fait élire roi après avoir déposé le dernier roi mérovingien *Childeric* qu'il a envoyé au couvent.

4. Les Carolingiens

A la charnière du VIII^e et du IX^e siècle, l'Europe occidentale fait son unité sous la dynastie des Carolingiens. Le représentant le plus important de cette dynastie, Charlemagne, crée un Empire dont le fonctionnement est basé sur des institutions nouvelles et dont la culture s'est relevée grâce à la Renaissance carolingienne.

4. 1. Charlemagne (roi de 742 à 814, sacré empereur d'Occident en 800)

C'est le fils de *Pépin le Bref*, *Charles*, connu sous le nom de *Charlemagne*, qui a donné, du fait de son importance considérable en France comme en Europe, son nom à la dynastie.

En 774 *Charlemagne* intervient en Italie à la demande du pape menacé par les *Lombards*. S'étant emparé de la capitale des *Lombards*, *Pavie*, il prend le titre de « roi des Francs et des Lombards ».

En 778, à la demande d'un chef musulman en lutte avec son émir, *Charlemagne* entre en Espagne dans l'espoir d'y libérer les chrétiens. Une révolte sur le Rhin l'oblige à battre en retraite. Il repasse alors les Pyrénées, où l'arrière-garde de son armée commandée par son neveu – le compte *Roland*, est massacrée par les Basques à *Roncevaux*.

Roland est devenu le héros des chansons colportées par les jongleurs. Il incarne le chevalier chrétien se sacrifiant pour une noble cause. Au X^e siècle, l'histoire enregistrée par *Eginhard* s'enrichit de la belle *Aude* aux bras blancs, du sage *Olivier* et du traître *Ganelon*. Au XII^e siècle, la Chanson de Roland est mise par écrit et constitue l'un des plus anciens textes littéraires du français.

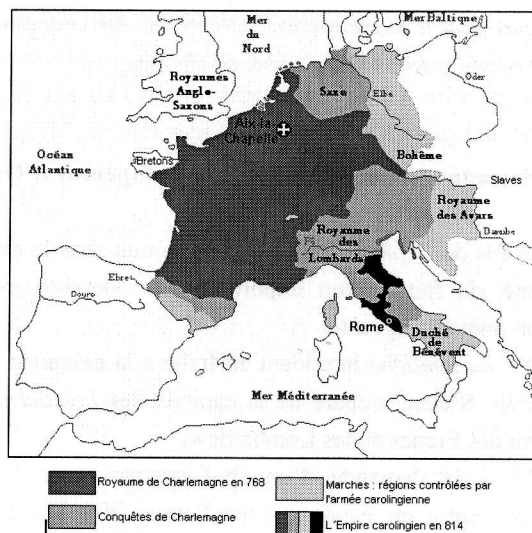
A son retour d'Espagne, *Charlemagne* tourne son attention vers la *Germanie*, où il établit son contrôle direct sur l'*Alémanie* et la *Bavière* et où, au terme d'atroces campagnes, il parvient à soumettre les *Saxons* et à atteindre l'*Elbe*.

A la fin du VIII^e siècle, *Charlemagne* est à la tête d'un territoire qui couvre plus d'un million de kilomètres carrés : un royaume si vaste qu'il a dû en détacher des sous-royaumes ou des duchés : Italie, Bavière, Aquitaine.

En 794, *Charlemagne* fonde une nouvelle capitale : *Aix-la-Chapelle*.

En 800, le jour de Noël, il reçoit à Rome la couronne impériale des mains du pape *Léon III*.

L'Empire de Charlemagne



4. 2. La Renaissance carolingienne

Ce courant artistique s'appuie avant tout sur une renaissance de l'écrit et du latin. *Charlemagne* a fait appel à ceux qui avaient le mieux maintenu ou assimilé la tradition antique : *Pierre de Pise*, *Paul Diacre*, *Théodulf* et *Alcuin*.

En 789, *Charlemagne* promulgue la célèbre « Exhortation générale » par laquelle il ordonne l'ouverture d'une école dans chaque évêché et chaque monastère. Ces écoles étaient destinées à élever le niveau moral et intellectuel du clergé, et ensuite des laïques.

Dans les scriptoria, grands ateliers monastiques de la France du Nord où l'on se consacrait à la copie des manuscrits, était mise au point une magnifique écriture – la minuscule caroline.

En ce qui concerne le niveau d'éducation de *Charlemagne*, son biographe *Eginhard* a écrit : « il s'y prit trop tard et le résultat fut médiocre ».

Le foyer culturel principal de la Renaissance carolingienne était la résidence de *Charlemagne*, *Aix-la-Chapelle*.

Eginhard a lui aussi réalisé un portrait de *Charlemagne* :

« D'une large et robuste carrure, il était d'une taille élevée, sans rien d'excessif d'ailleurs, car il mesurait sept pieds de haut. Il avait le sommet de la tête arrondi, de grands yeux vifs, le nez un peu plus long que la moyenne, de beaux cheveux blancs, la physionomie gaie et ouverte. La voix était claire, sans convenir tout à fait à son physique. Il s'adonnait assidûment à l'équitation et à la chasse. Il aimait les eaux thermales et s'y livrait souvent au plaisir de la natation, où il excellait au point de n'être surposé par personne. C'est ce qui l'amena à bâtir à Aix et à y résider constamment dans les dernières années de sa vie. Il portait le costume national des Francs : sur le corps, une chemise et un caleçon de toile de lin ; par-dessous, une tunique bordée de soie et une culotte, des bandelettes autour des jambes et des pieds ; un gilet en peau de loutre ou de rat lui protégeait en hiver les épaules et la poitrine ; il s'enveloppait d'une saie bleue et avait toujours, suspendu à son côté, un glaive dont la poignée et le baudrier étaient d'or ou d'argent. »

4. 3. Le Serment de Strasbourg

Charlemagne meurt en 814. Un seul de ses trois fils lui survit : *Louis le Pieux*. *Charlemagne* l'a lui-même couronné empereur à *Aix-la-Chapelle* en 813.

Louis le Pieux avait d'abord cherché à maintenir l'unité en attribuant le titre impérial à son fils aîné, *Lothaire*, et en ne laissant aux deux autres que des royaumes inférieurs : *l'Aquitaine* à *Pépin*, *la Bavière* à *Louis*.

Le mécontentement de ces deux derniers, qui veulent agrandir leur part, et la naissance d'un quatrième fils, *Charles* – le futur *Charles le Chauve* – remettent tout en question. Les fils se soulèvent contre leur père, dont la position s'affaiblit dangereusement.

En 838, à la mort de *Pépin d'Aquitaine*, son fils, *Pépin II*, est écarté au profit de *Charles*.

Après la mort de *Louis le Pieux*, en 840, éclate la guerre entre les trois frères survivants. Contre l'aîné, l'empereur *Lothaire*, s'allie *Charles*, maître de *la Neustrie* et de *l'Aquitaine*, et *Louis*, maître de *la Germanie* : cette alliance est

jurée solennellement à *Strasbourg*, où chacun prononce son serment dans la langue de l'autre pour être compris des troupes de celui-ci. *Charles* s'exprime en langue « tudesque » et *Louis* en langue « romane ». Ce *Serment de Strasbourg* (842) est le premier texte conservé du français. En voici un extrait significatif :

« *Louis*, étant l'aîné, jura le premier [...] :
Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit. »
 (Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, de ce jour en avant /=*dorénavant*/ autant que Dieu m'en donne savoir et pouvoir, je défendrai mon frère Charles, ici présent, et par aide et en chaque chose, comme on doit, par /le/ droit /naturel/ défendre son frère ; à condition qu'il en fasse autant pour moi ; et avec Lothaire je ne traiterai jamasi aucun accord qui soit, par ma volonté, au préjudice de mon frère Charles, ici présent.

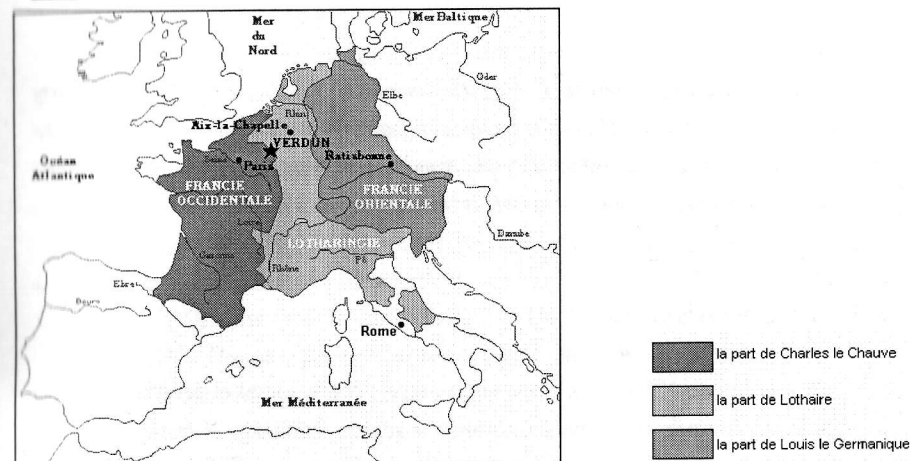
Louis et *Charles* s'emparent ensuite d'*Aix-la-Chapelle* et imposent à *Lothaire* les négociations qui aboutissent l'année suivante au traité de Verdun.

4. 4. Le traité de Verdun

Le traité de Verdun est le premier acte de naissance de la France. Il reconnaît l'existence de trois royaumes indépendants (voir la carte ci-dessous) :

1. *La Francie occidentale*, attribuée à *Charles*, s'étend à l'ouest d'une ligne qui suit très imparfaitement le cours de l'Escaut, de la Meuse, de la Saône et du Rhône : soit les « quatre rivières » qui constitueront jusqu'à la fin du Moyen-Age la frontière orientale du royaume de France.
2. *La Francie orientale*, attribuée à *Louis*, s'étend à l'est du Rhin et au nord des Alpes : elle va constituer le royaume de Germanie.
3. *La Francie médiane et l'Italie*, une longue bande qui s'étire de la mer du Nord au sud de Rome, va à *Lothaire*, qui conserve le titre impérial.

Le partage de Verdun 843



5. Les Capétiens

Sous les règnes de Philippe II Auguste, Louis IX et Philippe IV le Bel, le royaume capétien connaît son apogée. Le royaume s'agrandit par de nouveaux fiefs et connaît aussi un essor culturel. Le XIII^e siècle est un siècle de grand rayonnement de la civilisation française qui sert de modèle pour les autres royaumes européens.

5. 1. Le régime seigneurial

Au cours du X^e siècle s'impose un nouvel ordre social et économique que les historiens ont pris coutume de nommer « *temps féodaux* ». Cet nouvel ordre est basé sur le système féodo-vassalique. En attribuant un fief à son vassal, le suzerain dispose du droit à des redevances, à la fidélité et à une aide en cas de nécessité de la part du vassal. Le suzerain exerce également le commandement et la justice dans le cadre de sa seigneurie.

Comme les vassaux sont désormais responsable en premier lieu au suzerain de la seigneurie au sein de laquelle il vivent, le système féodo-vassalique aboutit à l'affaiblissement du pouvoir central des rois français.

5. 2. La Francie occidentale au IX^e et au X^e siècle

Le pouvoir royal s'affaiblit au profit des nobles territoriaux. Ceux-ci prennent le titre de marquis ou de duc. L'unité du pays est brisée.

Au fur et à mesure, les princes territoriaux et aussi les évêques se sentent assez forts pour choisir eux-mêmes le roi, faisant jouer le principe de l'élection au détriment de l'hérédité dans la famille carolingienne. Pendant un siècle, de 888 à 987, se succèdent ainsi les rois carolingiens (*Charles le Simple, Louis IV, Lothaire et Louis V*) et non carolingiens.

5. 3. Hugues CAPET (roi de 987 à 996)

En 987, les nobles territoriaux élisent *Hugues Capet* (ce surnom, apparu plus tard, évoque peut-être la chape, en latin *capa* – grand et long manteau qui s'agrafe par-devant et qui est porté par l'officiant dans les cérémonies religieuses). Les Capétiens possédaient comme relique la chape de Saint Martin et l'emportaient dans leurs expéditions militaires.

Par cette élection la nouvelle dynastie est née, même si les premiers Capétiens n'administrent directement qu'un petit territoire s'étirant de Compiègne à Orléans (voir la carte située à la fin du chapitre).

Dès 987, *Hugues*, par précaution, associe au pouvoir son fils, *Robert II le Pieux*, qui lui succède sans difficulté en 996.

De toute la dynastie, trois rois capétiens étaient les plus importants. Sous leur règne le royaume capétien connaît son apogée :

- *Philippe Auguste*
- *Louis IX*
- *Philippe IV le Bel*

5. 4. Philippe II Auguste (roi de 1180 à 1223)

Le règne de *Philippe Auguste* est marqué par les luttes contre les rois anglais *Henri II Plantagenêt* et ses fils, *Richard Cœur de Lion*, puis *Jean sans Terre*.

Philippe Auguste a réussi à faire prononcer la confiscation des fiefs français de ce dernier, en 1202, et à en conquérir la majeure partie, provoquant l'effondrement de cet « empire angevin » qui représentait pendant un demi-siècle une menace mortelle pour le roi de France.

Philippe Auguste réalise du même coup un accroissement du domaine royal et devient le maître incontesté de la France du Nord. Il conquiert la Normandie et le Poitou. En 1205, il s'empare de la Touraine et de l'Anjou.

Cette puissance montante du roi de France inquiète ses voisins comme ses vassaux et *Jean sans Terre* réussit à susciter contre lui une coalition menée par l'empereur *Othon de Brunswick*.

Philippe Auguste, à la tête de sa chevalerie et de l'infanterie de ses bonnes villes, bat cette coalition à *Bouvines*, près de Lille, le 27 juillet 1214.

A la fin de son règne, *Philippe Auguste* entre en conflit avec le pape Innocent III, en raison de son mariage avec Agnès de Méranie.

En effet, s'il est marié avec Isambour de Danemark (1193), le roi ne consomme pas ce mariage et fait voter son annulation par une assemblée d'évêques. Ensuite, il épouse Agnès. Or, le pape ne reconnaît pas cette union et demande au roi de reprendre la princesse danoise, ce que *Philippe Auguste* refuse.

C'est alors que le pontife, n'ayant pu faire fléchir le roi, décide de jeter l'interdit sur le royaume (1200), mais *Philippe Auguste* ne s'incline qu'en 1213, bien après la mort d'Agnès de Méranie (1201).

Philippe Auguste, à sa mort (à Mantes) en 1223, laisse à son fils (Louis VIII) un pouvoir consolidé, à tel point que celui-ci a pu abandonner le vieil usage capétien consistant à faire sacrer son successeur de son vivant.

C'est grâce à *Philippe II Auguste*, que le royaume de France, dépassant la principauté d'Ile-de-France, devient une puissance de premier plan en Europe.

5. 5. Louis IX (roi de 1223 à 1270)

Fils de *Louis VIII*, mort prématurément en 1226, *Louis IX* devient roi à douze ans. Sa mère, *Blanche de Castille*, assure la régence (jusqu'à ses vingt-deux ans) et le fait sacrer roi sans délai à Reims, dans une cathédrale en chantier en 1226.

En général, ce roi est caractérisé comme très chrétien et justicier, désirant faire régner l'ordre voulu par Dieu. Il a créé de nombreuses institutions d'assistance. Pour ses qualités et grâce aux efforts de son petit-fils *Philippe IV le Bel*, il sera canonisé en 1297.

De 1248 à 1254, *Louis IX* dirige en Orient la 7^{ème} croisade au cours de laquelle il connaît la défaite et aussi la captivité en Egypte. Cet échec ne l'empêche pas d'entreprendre, en 1270, la 8^{ème} croisade. *Louis IX* s'attaque à l'Etat musulman de Tunis – royaume qui commerçait avec la Sicile et l'Italie du Sud, gouvernées par son frère *Charles d'Anjou*. Tunis ne devait être qu'une

étape vers la Terre sainte. Mais le siège tourne au désastre. Le roi est emporté par le typhus et trouve la mort devant Tunis.

Louis IX était accompagné dans sa première croisade par *Jean de Joinville*, sénéchal de Champagne et confident du roi, qui a rédigé tardivement, à la demande de la reine *Jeanne* (femme de *Philippe IV le Bel*) *Histoire des faits de Notre Saint roi Louis*. Ses images pittoresques ont parfois marqué la vision du saint roi, présenté comme la figure idéale du croisé.

Pendant son règne, de grandes cathédrales gothiques ont été achevées : *Reims, Chartres, Amiens*.

5. 6. Philippe IV le Bel (roi de 1285 à 1314)

Par son mariage avec *Jeanne de Navarre*, *Philippe IV* a rallié au domaine royal la Champagne, l'un des cinq grands fiefs français.

Proclamant que le roi de France est « empereur en son royaume », le roi et les légistes qui l'entourent ne tolèrent plus aucune intervention extérieure, même celle du pape, d'où le conflit avec le pape *Boniface VIII*.

Pour faire approuver sa politique dans un conflit qui l'oppose au pape, *Philippe IV* convoque de grandes assemblées de nobles, d'ecclésiastiques et de la bourgeoisie des villes qui sont à l'origine des états généraux.

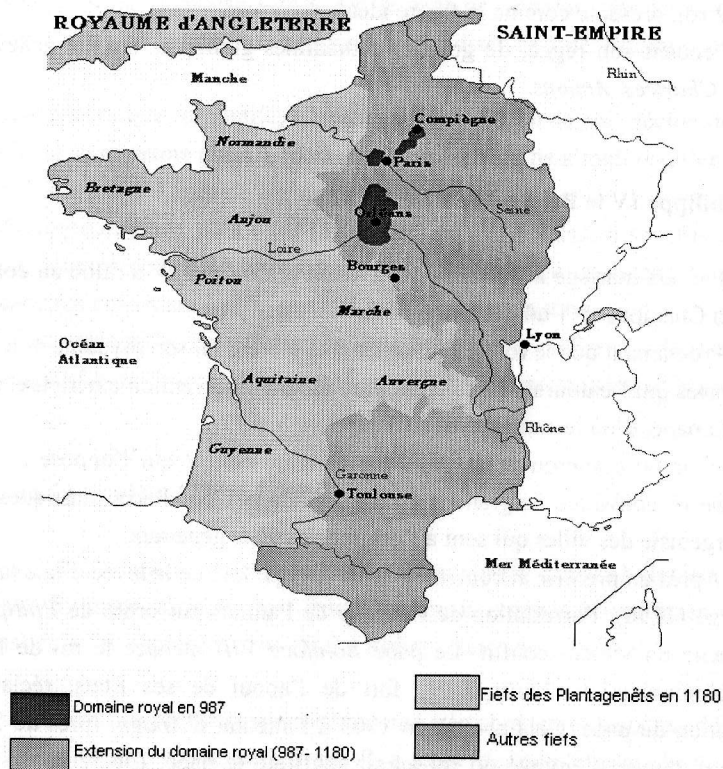
Après un premier affrontement avec le pape lors de la levée d'une taxe sur le clergé (1296), l'arrestation de l'évêque de Pamiers sur ordre de *Philippe IV* déclenche un violent conflit. Le pape *Boniface VIII* menace le roi de France d'excommunication. *Philippe IV*, fort de l'appui de ses Etats, réclame la destitution du pape. Cela aboutit en 1303 à l'attentat d'*Anagni* (près de Rome) au cours duquel l'envoyé du roi aurait souffleté le pape. Libéré par la foule, *Boniface VIII* meurt peu après.

Le nouveau pape, *Clément V*, est français. Des troubles agitent Rome et les conflits entre Italiens et Français conduisent à la scission de deux papautés, l'une à Rome et l'autre en Avignon jusqu'en 1403.

Philippe IV le Bel meurt en 1314. Ses trois fils lui succèdent brièvement : *Louis X le Hutin* (1314 – 1316), *Philippe V* (1316 – 1322), *Charles IV le Bel* (1322 – 1328). Ce dernier meurt sans héritier mâle et, comme une assemblée de

notables a exclu en 1317 les femmes de la succession au trône de France, la lignée des Capétiens directs s'est éteinte côté épée.

La France de 987 à 1180



9. La guerre de Cent Ans (1337 – 1453)

La guerre de Cent Ans éclate pour des querelles de succession au trône français (Philippe de Valois X Edouard III). Ce conflit, qui traîne sur deux siècles, constitue le « temps des épreuves » pour la France ainsi que pour toute l'Europe occidentale.

Les rois français ont finalement récupéré l'hégémonie dans leur royaume contre les rois anglais, mais au prix d'une dépression économique et d'une régression démographique dont l'agent le plus actif fut la peste noire.

9. 1. La première étape de la guerre de Cent Ans

La guerre de Cent Ans éclate en 1337 pour plusieurs raisons. Mais la plus importante est celle de la succession au trône de la France.

Les fils de *Philippe IV le Bel* ont régné chacun leur tour, mais ils sont morts sans héritiers mâles.

La noblesse doit choisir un nouveau roi. Elle hésite entre le roi anglais *Edouard III* qui est le petit fils de *Philippe IV le Bel* et *Philippe de Valois*, le neveu de *Philippe IV le Bel*.

Finalement, elle préfère *Philippe de Valois* à *Edouard III* pour des raisons patriotiques.

Dans un premier temps, le jeune *Edouard III*, paraît s'incliner devant le fait accompli et prête hommage à *Philippe VI* pour la Guyenne. Mais il renie son hommage et lance un défi au roi de France.

En 1340, *Edouard III* détruit la flotte française dans le port flamand de *l'Ecluse*. Il peut désormais débarquer à la tête de troupes peu nombreuses, mais très motivées par les richesses françaises. Devant les « chevauchées » anglaises – razzias à cheval qui dévastent les campagnes et donnent lieu à des pillages dans les villes – *Philippe VI* lève à grands frais de vastes cohortes féodales de chevaliers indisciplinés, soucieux de prouesses individuelles, mais paralysés par leurs lourdes armures.

En 1346, *Edouard III* écrase les chevaliers français à *Crécy*. Malgré leur supériorité numérique (plus de deux contre un), les Français sont battus. Sans reconnaître le terrain et au nom de l'honneur, ils se ruent en désordre sur les

Anglais établis sur de fortes positions. Les Français comptent environ 3000 morts, les Anglais 100.

En 1347, *Edouard III* conquiert la ville de *Calais*. Cette ville fut assiégée pendant onze mois. Pour mettre fin au siège, six bourgeois parmi les plus riches, en « simple chemise », la corde au cou, apportent à *Edouard III* les clés de la ville.

Cette même année la France est atteinte par la peste noire. Elle a été probablement rapportée par les marins génois et elle durerait trois ans. La mortalité diffèrait d'une localité à l'autre, mais d'après *Jean Froissart* « la tierce partie du monde mourut ».

En 1350, *Philippe VI* meurt. Son fils *Jean le Bon* lui succède.

En 1356, *Jean le Bon* est fait prisonnier : « Le Prince noir », fils d'*Edouard III*, ainsi nommé à cause de la couleur de son armure, ravage le Poitou avant de se heurter au sud de Poitiers au roi *Jean le Bon* et à son armée. Les lourds chevaliers français, empêtrés dans les vignes, offrent des cibles idéales aux archers anglais à l'abri des haies. *Jean le Bon* est blessé au visage et est fait prisonnier.

Le dauphin (le fils du roi français) essaye de ramasser de l'argent pour une rançon. Il convoque les Etats généraux en demandant la constitution d'un Conseil du roi. Ce Conseil est enfin établi et impose en 1357 le contrôle de la perception des impôts et de la valeur de la monnaie. En effet, de 1350 à 1355, il y a eu 22 dévaluations !

Entre temps, sous l'action d'*Etienne Marcel*, prévôt des marchands, Paris se soulève contre le dauphin. Mais sa tentative de conclure une alliance avec les Anglais indignes les Parisiens qui le tuent.

En 1360, la première étape de la guerre de Cent Ans prend fin avec le traité de *Bretigny*. D'après ce traité, *Edouard III* renonce à la couronne de France, mais il reçoit plus d'un quart du royaume : Calais, une partie de la côte picarde et tout le sud-ouest (Poitou, Limousin, Périgord et Guyenne) sans prêter hommage au roi de France.

9. 2. Les Bourguignons et les Armagnacs

En 1364, *Jean le Bon* meurt. *Charles V* lui succède. Le nouveau roi *Charles V* recrute de petites troupes permanentes et soldées qui, sous la conduite de *Du Guesclin*, récupèrent le pays par la guérilla.

A la mort de *Charles V*, les Anglais ne possèdent plus en France que cinq villes fortifiées : Bayonne, Bordeaux, Brest, Cherbourg et Calais.

A la mort de *Charles V*, son fils, *Charles VI*, n'est pas majeur. Ses oncles gouvernent jusqu'en 1388, date à laquelle il prend personnellement le pouvoir.

Une fois majeur, le roi devient fou. En traversant une forêt de la région du Mans, *Charles VI* est pris d'un accès de fureur : il tue quatre hommes. Ses crises sont intermittentes mais son frère *Louis d'Orléans* et ses oncles assurent conjointement le pouvoir.

En 1407, la situation en France est aggravée par la guerre civile entre les *Armagnacs* et les *Bourguignons* qui se disputent le pouvoir.

En 1413, aux massacres commis par les *Bourguignons* quand ils se rendent maîtres de Paris, répondent ceux des *Armagnacs* appelés au secours par le dauphin (le futur *Charles VII*). Les *Bourguignons* reprennent la ville en 1418, au prix de nouvelles tueries. Le dauphin s'enfuit à Bourges où il prend le titre de régent.

Le nouveau roi d'Angleterre, *Henri V*, profite du désordre en France. Il impose aux Français la bataille d'*Azincourt* en 1415 et remporte la victoire. Les lourds chevaliers français, empêtrés dans la boue due à de fortes pluies, sont décimés par les archers anglais. Les prisonniers sont achevés sur place. Bilan français : 7000 morts.

En 1419, au cours d'une rencontre à Montreuil entre le dauphin et *Jean sans Peur*, ce dernier est abattu d'un coup d'épée. Pour venger son père, le nouveau duc de *Bourgogne* signe le traité de *Troyes* avec le roi d'Angleterre.

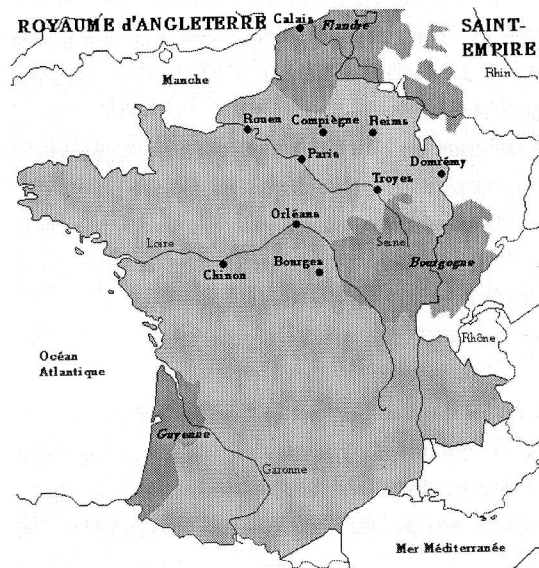
Ce texte décide que le « soi-disant » dauphin de France est déshérité, en raison des « horribles et énormes crimes qu'il a commis », au profit d'*Henri V* qui coiffera la double couronne de France et d'Angleterre dès la mort de *Charles VI*.

En 1422, les deux rois meurent. *Henri V* laisse un fils d'un an.

La France est divisée en plusieurs « Frances » :

1. l'Anglaise : de la Normandie à la région parisienne
2. la Bourguignonne : de la Bourgogne à la Flandre
3. le royaume de Bourges : celle des *Armagnacs* et du dauphin, organisée autour de Bourges et de Poitiers

La France en 1429



Dans cette situation de grande crise se produit un miracle : un retournement de situation grâce à l'intervention de *Jeanne d'Arc*.

En 1429, *Jeanne d'Arc* et les troupes royales délivrent *Orléans*. Le 17 juillet, au terme d'une longue chevauchée à travers des terres contrôlées par les Anglais, *Jeanne d'Arc* fait sacrer à *Reims* le roi *Charles VII*.

La tentative de *Jeanne d'Arc* de libérer Paris échoue.

Le 24 mai, elle est prise par les *Bourguignons*. Elle est livrée aux Anglais, jugée et brûlée comme sorcière à *Rouen* en 1431.

Après de longues et difficiles négociations, le duc de Bourgogne conclut avec *Charles VII* la *paix d'Arras*. Les positions anglaises s'érodent : Paris est repris.

La conquête de la Guyenne s'achève à *Castillon* (près de Libourne), c'est la dernière bataille de la guerre de Cent Ans.

Aucun traité de paix ne vient la conclure ; les Français et les Anglais ont simplement signé une trêve à *Picquigny*, en 1475.

10. La Renaissance en France

Les guerres d'Italie menées par les rois français de 1494 à 1516 accélèrent l'épanouissement de la Renaissance en France. A l'instar des nobles italiens, les nobles français se font construire des résidences confortables (Azay-le-Rideau, Blois, Chenonceaux, etc.) et invitent à leur cour divers artistes comme Léonard de Vinci.

La Renaissance est accompagnée par le mouvement de l'humanisme qui change la vision médiévale du monde et la place de l'homme dans celui-ci. L'humanisme se reflète dans la production littéraire qui connaît à cette époque un essor remarquable.

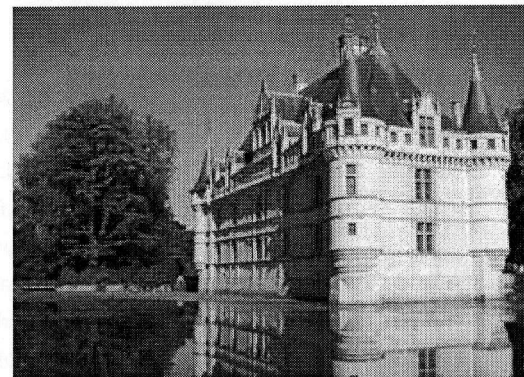
10. 1. Les origines de la Renaissance

La Renaissance est un mouvement culturel et social, fondé sur un retour aux modèles de l'Antiquité classique. Elle est née en Italie, riche en vestiges romains. La Renaissance marque la fin de l'esthétique médiévale et le début d'une ère nouvelle. Elle a bouleversé la pensée, l'organisation et l'art de la société européenne aux XIV^e et XVI^e siècles.

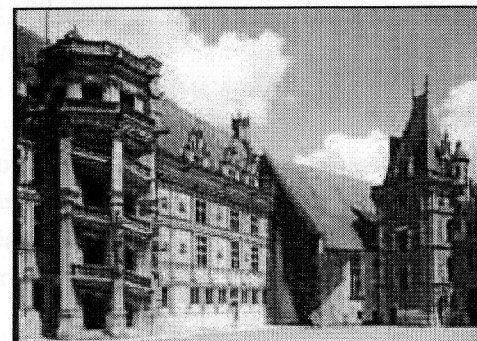
10. 2. La Renaissance française

Ce sont les guerres d'Italie, menées par les rois de France de 1494 à 1516, qui font connaître aux nobles l'art nouveau. Ils achètent en Italie des statues antiques, des tableaux, et font venir en France des marbriers, des sculpteurs, des orfèvres, des ébénistes et des peintres italiens.

A l'instar des Italiens, les seigneurs français se font aménager de nouvelles résidences :



Azay-le-Rideau – situé au bord de l'Indre, a été bâti par le grand financier Gilles Berthelot.



Blois – Louis XII, né au château de Blois, le fait agrandir : l'aile Louis XII, mélange du gothique et de Renaissance (candélabres, feuilles d'acanthé, etc.)



Amboise – Charles VIII, né au château d'Amboise, le fait agrandir et transformer : fin du gothique, avec ornement Renaissance introduits par des artistes italiens.



Chenonceaux – a été bâti par le Receveur général des Finances Thomas Bohier dans les années 1515 – 1522. L'influence italienne est déjà fortement présente, mais elle est encore accentuée quand le château, acquis par le roi de France, sera donné à Diane de Poitiers qui y ajoutera le célèbre pont sur le Cher ; par la suite, Catherine de Médicis y fera monter plusieurs étages, donnant au château sa configuration actuelle.

Le principal introducteur de la Renaissance italienne en France est *François I^{er}* (roi de 1515 à 1547). Surnommé « le roi-chevalier », il se veut mécène, protecteur des humanistes et prince de la Renaissance.

En 1516, il a réussi à faire venir à sa cour *Léonard de Vinci* qui lui a vendu *la Joconde* et a étudié pour lui plusieurs projets.

Dans les années 1519 - 1533, il a fait édifier *Chambord*, somptueuse résidence de chasse, française par son donjon, italienne par son décor.

En 1546, *François I^{er}* a confié la reconstruction du Louvre à *Pierre Lescot*.

François I^{er} a entamé la construction du château de *Fontainebleau* dont il a voulu faire la nouvelle Rome. Des artistes italiens y animent des ateliers actifs et brillants. Des lambris, des fresques encadrées de guirlandes de fleurs et de fruits célèbrent les faits du roi et racontent des légendes antiques peuplées de héros, de nymphes et de muses.

10. 3. L'École dite de « Fontainebleau »

En rapport avec la construction de *Fontainebleau* se développe le nouveau genre artistique autour de l'École dite de « Fontainebleau ». Cette école est une synthèse du génie des créateurs italiens invités par *François I^{er}* (Le Primatice, le Rosso, Pellegrini, Majorici, Nicolo Dell'Abate, ...) et du génie des artistes français.

Les représentants les plus célèbres de cette école sont :

Jean Goujon (1510 – 1566) – architecte de Henri II, décore le Louvre, réalise « Diane chasseresse » et construit la fontaine des Innocents à Paris.

Antoine Caron (1521 – 1599) – peintre de Catherine de Médicis, dessine une « Histoire des rois français ».

Germain Pilon (1537 – 1590) – orne le tombeau de *François I^{er}* et réalise beaucoup d'œuvres inspirées par la religion.

10. 4. Les Clouet

Jean Clouet (1485 – 1541) a réalisé le portrait de *François I^{er}* et de quelques hommes de son entourage (Guillaume Budé, Erasme).

Son fils *François* (1510 – 1572) a peint entre autres les portraits de Henri II, Charles IX et Marguerite de Valois.

10. 5. La littérature de la Renaissance

L'épanouissement de la littérature française lors de la période de Renaissance est lié à un mouvement européen plus général qui est celui de l'humanisme.

Il est issu d'un double retour aux sources : vers la chrétienté avec l'évangélisme et la Réforme ; vers la période antique, avec la renaissance des belles lettres.

Même si la vision du monde des humanistes reste centrée sur Dieu et la religion, ils accentuent en même temps la confiance en l'homme et ses facultés. Ils veulent que l'homme vive pleinement sur la terre au lieu de penser à sa vie éternelle.

Les écrivains les plus célèbres de cette période-ci étaient :

François Villon (1431 – apr. 1463) – l'un des précurseurs de la littérature de Renaissance. Avec ses ballades (par exemple *le Testament*), il a annoncé une poésie lyrique et personnelle des années à venir.

François Rabelais (1494 – 1553) – l'un des premiers grands auteurs comiques français qui utilise l'humour et le grotesque pour décrire son temps (*Pantagruel*, *Gargantua*).

Michel de Montaigne (1533 – 1592) – de ses *Essais*, méditations sur sa vie et ses lectures, découle une morale empreinte de scepticisme et de tolérance face à la quête humaine de justice et de vérité.

La Pléiade – groupe de sept poètes français (*du Bellay*, *Jean Dorât*, *Antoine de Baif*, *Remy Belleau*, *Etienne Jodelle* et *Pontus de Tyard*) créé par *Ronsard*. *La Défense et illustration de la langue française* de *du Bellay* fait figure de manifeste dans lequel il exprime le vœu de faire de la littérature française l'égale de la latine. Ce groupe de sept poètes exprimait son attachement aux valeurs antiques (référence aux sept filles d'Atlas et aux sept poètes de l'époque de Ptolémée Philadelphe).

11. Les guerres de Religion

Pendant près de quarante ans la France est déchirée par un conflit - entre les catholiques et les protestants - que les historiens appellent les « guerres de Religion ». Ces guerres sont aussi envisagées comme une crise nationale favorisée par la faiblesse de l'autorité royale sous les trois fils d'Henri II. La sagesse politique d'Henri IV et l'édit de Nantes parviennent à ramener la paix dans le pays.

11. 1. Les causes des guerres de Religion

Pendant près de quarante ans, la France connaît une guerre civile continue, entre catholiques et protestants, entre papistes et réformés. Dégoûtés par les « coupables dérèglements » de l'Eglise, rejetant la vénération de la vierge et des saints, les protestants pratiquent un culte dépouillé qui privilégie la foi et la prière.

Avec l'imprimerie, la pensée de *Luther* et de *Calvin*, précurseurs de la Réforme, suit les grands axes de circulation « comme une épidémie ».

En 1559, la France compte plus de deux milles cercles de réformés (protestants, partisans de la Réforme, on dit aussi huguenots), une fraction importante de la noblesse a adhéré à la Réforme.

Cela constitue une menace directe pour la paix et l'unité du royaume, puisque, conformément aux idées de l'époque, il ne doit exister dans un Etat qu'une seule religion, celle du prince.

C'est le principe (« cuius regio, eius religio » = religion du prince, religion du pays) qui a triomphé en Allemagne en 1555. Toute minorité pratiquant une religion différente de celle du souverain est une menace pour l'unité de l'Etat et doit être éliminée.

Car si la minorité s'estime assez forte et sûre d'elle pour devenir un jour majorité, elle déposera l'adversaire, dans notre cas le roi de la France qui est de confession catholique.

C'est ce qui explique la durée et l'acharnement du conflit qui déchire la France dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

11. 2. La Saint-Barthélemy

En janvier 1562, les protestants obtiennent le droit de pratiquer publiquement leur culte.

Malgré cette permission, le 1^{er} mars, à *Vassy*, en Champagne, le duc *François de Guise* massacre des protestants qui célébraient leur culte dans une grange. C'est le début de la lutte armée des guerres de Religion.

L'historiographie traditionnelle distingue huit guerres de Religion. Mais c'est toujours le même combat qui se poursuit, entrecoupé de trêves plus ou moins longues : les protestants sont généralement battus, mais ils obtiennent des conditions de paix chaque fois plus favorables, ce qui provoque l'exaspération du parti catholique qui, après avoir reconstitué ses forces, reprend la lutte.

L'événement qui a joué un rôle décisif dans le déroulement des guerres de Religion fut le massacre de *la Saint-Barthélemy*.

En septembre 1571, l'amiral de *Coligny* (protestant) est entré au conseil du roi. Il réclame l'ouverture d'une guerre contre l'Espagne de Philippe II. Il préconise une intervention aux Pays-Bas qui se sont révoltés contre Philippe II.

Catherine de Médicis, qui est favorable à une entente avec l'Espagne, se rapproche du jeune *Henri de Guise*, impatient de venger son père qui a été tué par les protestants.

Catherine de Médicis arrache à son fils *Charles IX* l'ordre d'exécution des principaux chefs protestants venus à Paris pour le mariage d'*Henri de Bourbon-Navarre* avec *Marguerite*, sœur du roi.

Catherine le convainc que si les princes protestants réunis au Louvre ne sont pas exterminés, il y a péril pour sa vie, pour le pouvoir. *Charles IX* cède.

A l'aube du dimanche 24 août 1572, l'amiral de *Coligny* est assassiné chez lui. Son corps est jeté par la fenêtre. C'est le signal. Les catholiques, croix blanche au chapeau pour se reconnaître, massacrent les protestants.

Aux deux cents nobles tués aux abords du Louvre s'ajoutent les cadavres de quelque deux mille sept cents anonymes, hommes, femmes et enfants, assassinés au hasard des rencontres. Les pillages s'ajoutent aux massacres. La fureur aveugle ne cesse que le soir.

Henri de Navarre a été épargné : il a abjuré.

11. 3. Les conséquences de la Saint-Barthélemy

Le massacre de la Saint-Barthélemy est suivi de massacres semblables dans plusieurs grandes villes. A la nouvelle des événements parisiens, des groupes de fanatiques massacrent les protestants de province.

Au total, il faut dénombrer en province près de vingt-sept mille victimes.

La Saint-Barthélemy n'arrange rien. Bien au contraire : les protestants, furieux de la disparition de leurs chefs, décident d'organiser solidement le parti huguenot autour d'*Henri de Navarre*. La Saint-Barthélemy leur donne l'occasion de cimenter leur unité. Ils se regroupent en une puissante *Union calviniste*.

En 1574, *Charles IX* meurt. Son frère *Henri III* lui succède. Il se retrouve bientôt dans une situation quasi désespérée. Les protestants lui arrachent, à l'issue d'une nouvelle guerre indécise, *l'édit de Beaulieu* (1576), qui leur rend la liberté de culte.

Les catholiques, estimant que le roi ne soutient pas suffisamment leur cause, s'organisent en *Sainte Ligue*, avec à leur tête *Henri de Guise*.

Entre les deux se regroupent des catholiques modérés souhaitant que la royauté se place au-dessus des partis. Ils sont soutenus par le dernier fils d'*Henri II*, *François, duc d'Alençon*. Il mène une politique personnelle et complète contre son frère.

Entre temps, *Henri de Navarre* s'enfuit de la cour où il était retenu et abjure le catholicisme qu'on lui avait imposé à la Saint-Barthélemy.

En 1584, le frère d'*Henri III*, *François d'Alençon*, meurt. *Henri III* n'a pas d'enfant et peu de chances d'en avoir un. C'est *Henri de Bourbon-Navarre*, descendant du dernier fils de *Saint Louis*, qui devient l'héritier légitime du trône de France.

La perspective de voir un protestant monter sur le trône de France répugne à la très grande majorité des Français et amène *Henri de Guise* à signer avec Philippe II un traité, aux termes duquel le roi d'Espagne promet d'aider financièrement *la Ligue* à écraser en France le parti protestant.

Henri III essaie de faire face. Mais les troupes royales sont battues à *Coutras*.

Grisé par ses victoires, *Henri de Guise* songe à détrôner *Henri III* qui lui interdit l'entrée de Paris et fait appel à six mille gardes suisses pour parer à l'éventualité d'un coup de force.

La Ligue déclenche l'émeute. Le 13 mai 1588, *Henri III* doit quitter en secret le Louvre encerclé par la foule et les ligueurs.

A l'occasion des Etats généraux convoqués à Blois, *Henri III* fait assassiner le 23 décembre le duc *Henri de Guise* par sa garde personnelle et le lendemain son frère le cardinal de Guise.

Ce double meurtre entraîne un déchaînement de la France ligueuse contre le roi. A Paris, le comité des Seize prononce la déchéance du roi et nomme le duc de Mayenne (un Guise) lieutenant général du royaume.

Dans cette situation, *Henri III* se rapproche d'*Henri de Navarre* (héritier présomptif). Leurs armées conjointes assiègent Paris. C'est là, à *Saint-Cloud*, qu'un moine dominicain exalté, *Jacques Clément*, prétextant la remise d'un document secret, tue *Henri III* de deux coups de poignard. *Henri III* meurt quelques heures plus tard, après avoir reconnu *Henri de Navarre* comme son successeur.

11. 4. Le règne d'Henri IV (roi de 1589 à 1610)

Henri IV met cinq ans pour conquérir son royaume. Constatant que seule sa religion est un obstacle à sa montée sur le trône, *Henri IV* abjure le protestantisme à Saint-Denis le 25 juillet 1593.

Sacré roi à Chartres le 26 février 1594, il entre sans combat, le 22 mars 1594, dans un Paris las des excès de *la Ligue*.

Le 13 avril, *Henri IV* signe *l'édit de Nantes*. Cet édit assure aux protestants le libre exercice du culte dans les villes où il était pratiqué avant 1597, ainsi que le libre accès à tous les emplois. Il les autorise à tenir des assemblées particulières. Il établit cent cinquante et un lieux de refuges dont cinquante et une places de sûreté tenues directement par les protestants.

Le règne d'*Henri IV* est une période de redressement financier et économique de la France.

Le duc *Sully*, nommé surintendant des Finances, a réussi à redresser la situation financière grâce à un étroit contrôle des dépenses et des recettes.

Henri IV et *Sully* se rallient au mercantilisme, selon lequel il faut vendre à l'étranger plus qu'on lui achète afin de dégager un solde positif d'or et d'argent.

En 1608, Champlain fonde, sur les bords du Saint-Laurent, Québec, noyau de la Nouvelle-France.

Le 14 mai 1610, *Henri IV* est assassiné par *Ravaillac* à coups de couteau. Sa femme *Marie de Médicis* proclame la régence. *Louis XIII* a neuf ans.

12. De Louis XIII à Louis XV

Après le début de règne difficile de Louis XIII, Richelieu rétablit l'autorité du roi. Mais sa politique de guerre ainsi que les charges imposées par le cardinal soulèvent de vives oppositions. Cette politique, poursuivie par le successeur de Richelieu, Mazarin, est à l'origine d'une guerre civile – la Fronde – qui trouble la minorité de Louis XIV. Une fois majeur, Louis XIV désire surtout renforcer son autorité royale et réaliser l'unité religieuse du pays. Son ministre des Finances, Colbert, avait entrepris un redressement économique du royaume qui est finalement gâché par les multiples guerres menées par le roi. Ces guerres causent à la France un endettement qui continue à s'agrandir sous le règne de Louis XV.

12. 1. Louis XIII (roi de 1610 à 1643)

Louis XIII n'a que neuf ans à la mort de son père (*Henri IV*). La reine mère, *Marie de Médicis*, exerce la régence. Mais, sans expérience des affaires, elle se laisse dominer par son entourage, surtout par sa sœur de lait *Leonora Galigai* et le mari de celle-ci, *Concini*. Ambitieux, cynique et avide, il est fait maréchal et marquis d'Ancre et devient tout-puissant à partir de 1615. Les grands en profitent pour s'agiter et se faire accorder places et pensions.

En 1617, le jeune roi, poussé par son ami *Charles d'Albert de Luynes*, fait assassiner *Concini* par le capitaine de ses gardes. Il fait exiler la reine mère à Blois et se débarrasse de ses ministres.

Marie de Médicis s'échappe de Blois. Elle commence à s'allier avec les grands et prend les armes.

En avril 1620, aux Ponts-de-Cé, près d'Angers, le roi disperse les troupes de sa mère et se réconcilie avec elle.

En 1624, cédant à sa mère rentrée en grâce, il décide de faire appel à *Richelieu*, qui, nommé cardinal en 1622, reçoit le titre de « chef du Conseil » en août 1624.

Le régime du ministériat institué repose sur l'étroite collaboration entre le roi et son ministre. Le roi accorde à ce dernier une confiance sans limite.

Le cardinal résume en une phrase célèbre la tâche qu'il se donne : « Ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, réduire tous [les sujets]

en leur devoir et relever [le] nom [du roi] dans les nations étrangères au point où il devait être. »

Les premiers obstacles résident dans l'opposition nobiliaire. Les nobles voient très vite dans *Richelieu* une menace de « libertés traditionnelles ». Ils font des complots dans lesquels *Gaston d'Orléans*, frère du roi et son héritier jusqu'à la naissance en 1638 du futur *Louis XIV*, joue un rôle central.

En 1627, la grande place huguenote de la Rochelle est prise. Les protestants ont aidé les Anglais à occuper l'île de Ré. Par une ligne de fortifications de dix-sept kilomètres, *Richelieu* isole La Rochelle et boucle l'accès par la mer. Après treize mois de siège, la ville tombe le 28 octobre 1628. L'Édit d'Alais conserve aux protestants leurs garanties civiles et religieuses, mais leur enlève leurs places fortifiées.

En 1630, un complot de cour, qui regroupe tous les opposants au ministre derrière *Marie de Médicis*, la reine *Anne d'Autriche* et *Gaston d'Orléans*, est sur le point de réussir : le 10 novembre, *Marie de Médicis*, qui reproche au cardinal son ingratitude à son égard, croit avoir obtenu le renvoi de celui-ci, mais à l'issue de cette « *journée des Dupes* », le roi renouvelle sa confiance à son ministre.

Richelieu ne s'intéresse aux problèmes économiques que dans la mesure où la puissance du roi dépend de la richesse du royaume. Il attache une grande importance à la mer et au grand commerce maritime.

Au total, ce qu'il attend des Français, c'est qu'ils soutiennent le roi, et il leur fait payer sans ménagement toutes les actions du roi.

Depuis 1635, la France est engagée dans la guerre de Trente Ans, le grand conflit qui déchire l'Europe de 1618 à 1648. À l'origine de cette guerre sont les ambitions de l'empereur *Ferdinand II* qui veut uniformiser l'ensemble de ses possessions (Autriche, duchés alpins, Haute-Alsace, Bohême, Hongrie, principautés germaniques) en un seul État centralisé et catholique. Tchèques, Hongrois et princes allemands (surtout les protestants) estiment leur autonomie menacée par un tel projet et, éclatant d'abord en Bohême, la guerre embrasse rapidement toute l'Europe. Or la France s'estime concernée par le conflit, dans la mesure où une victoire de l'empereur, membre de la branche viennoise de la dynastie des Habsbourgs, et à ce titre allié à l'Espagne qui gouverne, avec *Philippe IV*, la branche madrilène de la même dynastie, placerait le royaume dans une situation de faiblesse et d'encerclement. Aussi, après avoir soutenu

Gustave-Adolphe de Suède, *Louis XIII* intervient directement et déclare la guerre à l'Espagne en 1635, puis à l'empereur en 1636.

Dans de telles conditions, on conçoit que la mort du cardinal *Richelieu*, survenue le 4 décembre 1642, ne constitue pas un tournant décisif.

Louis XIII lui demeure pourtant fidèle et poursuit, avec le même personnel ministériel, dont surtout l'Italien *Mazarin*, la même politique.

Avant de mourir, le 14 mai 1643, le roi a le temps d'organiser la régence assistant *Anne d'Autriche*.

12. 2. Louis XIV (roi de 1643 à 1715)

À la mort de *Louis XIII*, son fils, *Louis XIV* n'a que cinq ans. Sa mère, *Anne d'Autriche*, appelle à son service le cardinal *Mazarin*, recommandé par *Richelieu* avant sa mort.

En 1648, le traité de Westphalie met fin au conflit avec l'Espagne et accorde à la France Metz, Toul et Verdun (occupées depuis 1552) et des villes d'Alsace.

Au début, le roi avait des problèmes avec la suite des frondes (des oppositions qui ont reçu le nom d'un jeu d'enfants).

En juin 1648, le parlement de Paris réclame la soumission à son approbation des impôts nouveaux et aussi la faculté de contrôler le gouvernement du royaume. En réponse à cette contestation, *Anne d'Autriche* fait arrêter trois parlementaires, dont le très populaire *Broussel*. Paris se couvre aussitôt de barricades. *Broussel* est enfin libéré, mais l'agitation continue, ce qui oblige la Régente à quitter la capitale. Elle se réfugie à Saint-Germain-en-Laye. Le parlement lève des troupes et reçoit le soutien de quelques grands seigneurs. Mais, l'armée royale assiégeant la capitale, une solution politique permet d'éviter le conflit direct, avec la signature de la paix de Rueil en mars 1649, par laquelle la Régente et *Mazarin* accordent un pardon général aux frondeurs.

À une *fronde du Parlement* de Paris qui veut contrôler la monarchie et qui oblige la reine et le jeune *Louis XIV* à fuir Paris de nuit, succède une *fronde des princes* qui avaient aidé à la répression de la *fronde parlementaire*. *Condé*, chef des troupes royales avec lesquelles il a battu les Espagnols à *Rocroi* (mai 1643), entre en conflit avec *Mazarin* et il songe à le remplacer. En 1650, l'arrestation

de *Condé* provoque un mouvement provincial de soulèvements animés par la haute noblesse. Conscient de son impopularité, et comprenant qu'il constitue le seul ferment d'unité capable de regrouper tous les opposants, *Mazarin* décide de se retirer. En février 1651, il fait libérer *Condé* et les autres princes emprisonnés, puis il se réfugie à Cologne. Dès lors, le front des mécontents s'affaiblit. A partir de l'automne 1651, *la Fronde* ne se limite qu'à l'action de *Condé*.

Le roi est proclamé majeur le 7 septembre 1651, cela provoque de nombreux ralliements. Un frondeur repent, Turenne, mène les troupes royales contre *Condé*, passé aux Espagnols.

En octobre 1652, *Louis XIV* revient à Paris. *Mazarin* l'y rejoint en février 1653.

Le traité de Dunkerque et le traité des Pyrénées en 1659 mettent fin à la guerre avec l'Espagne. La France obtient l'Artois et le Roussillon. *Louis XIV* épouse une fille du roi d'Espagne (*Marie-Thérèse d'Espagne*), mais il renonce à la succession espagnole.

Mazarin meurt le 9 mars 1661. Le 10, *Louis XIV* réunit les ministres et leur annonce sa décision de gouverner désormais seul.

Sa volonté de puissance l'entraîne dans de longues et vaines guerres :

1. la guerre de la ligue d'Augsbourg
2. la guerre de succession d'Espagne : le roi d'Espagne, qui meurt en novembre 1700, a choisi pour héritier le petit-fils de *Louis XIV*. L'Autriche, l'Angleterre et la Hollande s'inquiètent de voir un jour réunies la France et l'Espagne et ils déclarent la guerre à la France le 15 mai 1702. Au début, la France connaît plusieurs échecs (1704 – 1709). Les Anglais débarquent à Gibraltar, le roi Philippe V d'Espagne est chassé de chez lui, la Flandre française est envahie... Néanmoins les Français refusent une offre de paix inacceptable, ils reprennent le combat et repoussent leurs adversaires. Philippe V reconquiert le trône espagnol. Les traités d'Utrecht (1713) et de Rastatt (1714) mettent fin à la guerre. Philippe V abandonne toute prétention au trône de France. La France sauvegarde les conquêtes de *Louis XIV* mais cède la Terre-Neuve et l'Acadie aux Anglais.

Sa volonté d'être un roi chrétien l'amène à révoquer l'édit de Nantes. La France connaît sous son règne une renaissance catholique. Dès 1661, les

protestants ont été gênés dans l'exercice de leur culte, exclus de l'achat des offices royaux.

En 1680 ont commencé les « *dragonnades* » (procédés de conversion forcée ; si les protestants ont renoncé de se convertir, on a logé chez eux les dragons). Ce logement systématique de soldats chez les protestants provoque des conversions en grand nombre. Cela mène à l'interdiction du culte protestant dans le royaume par l'édit de *Fontainebleau* en 1685. Il bannit les pasteurs, mais interdit aux ex-réformés de s'enfuir sous peine de galères. Deux cent mille d'entre eux quittent pourtant clandestinement la France. Ce qui malmène l'économie déjà secouée par les dépressions des années 1693 – 1694 et 1709 – 1710.

En 1715, après cinquante-quatre ans de règne, *Louis XIV* meurt, impopulaire, en laissant une dette et un déficit annuel de quarante-cinq millions de livres.

12. 3. Louis XV (succède au régent en 1723, règne jusqu'à 1774)

Le pouvoir royal sous le règne de *Louis XV* éprouve de graves difficultés. Ces difficultés-ci sont proviennent des échecs de la politique extérieure du roi :

- la guerre de succession polonaise
- la guerre de succession d'Autriche
- la France doit abandonner le Canada et l'Inde, à l'exception de cinq comptoirs et de la Louisiane.

et de son impuissance de résoudre l'important déficit du budget qui ne cesse d'augmenter. Toutes les propositions des réformes fiscales et judiciaires sont cependant refusées à cause de l'attitude de la noblesse et de la hardiesse des parlements.

14. La période révolutionnaire I.

Les progrès scientifiques du XVIII^e siècle remettent en cause la vision du monde et de l'homme. Les croyances traditionnelles sont soumises à des critiques de la raison et elles perdent leur statut irréfutable. La crise économique en France renforce chez les gens le désir de changer la monarchie absolue et de modifier la répartition de la charge fiscale.

Ayant besoin d'appui pour la requête de nouveaux impôts, le roi convoque les Etats généraux. Le Tiers Etat voit dans ce rassemblement l'occasion pour lui de revendiquer des réformes. Les réformes n'étant même pas évoquées, les députés du Tiers Etat incitent les gens à l'action. Tracassés par la misère et encouragés par des orateurs improvisés, les Parisiens prennent la Bastille.

Ce geste, doté d'une grande portée symbolique, marque le début de la Révolution française.

14. 1. La France des Lumières

Le XVIII^e siècle est une période de grands progrès scientifiques. Déjà, à la fin du XVII^e siècle, l'Anglais Newton avait découvert le principe de la gravitation universelle. Au siècle suivant, il existe dans les milieux cultivés de la noblesse et de la bourgeoisie un grand engouement pour les sciences. Les « cabinets » scientifiques se multiplient. Le Français Lavoisier crée la chimie moderne. Le Suédois Linné et le Français Buffon font progresser les sciences naturelles. L'électricité, après la découverte du paratonnerre par Franklin, suscite la curiosité la plus vive.

Le monde des idées évolue au même rythme. En France, des écrivains qu'on appelle « philosophes » critiquent, au nom de la raison, les préjugés et les institutions. Ils réclament la confiance dans les progrès de la science, la liberté de pensée et la volonté de réformes.

1. Les « philosophes »

Parmi les nombreux écrivains français du XVIII^e siècle, certains ont joué un rôle prépondérant :

Charles de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu (1689 – 1755) critique dans ses *Lettres persanes* les institutions et l'étroitesse d'esprit chez les Occidentaux. *De l'esprit des lois* est un classique de la philosophie politique, avec sa distinction des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Leur séparation est la seule possibilité pour assurer la liberté.

L'œuvre de François Marie Arouet dit *Voltaire* est multiple : théâtre, pamphlets, essais philosophiques (*Zadig*, *Candide*). Déiste, il consacre beaucoup de temps et d'écrits à défendre la tolérance. Mais il reste partisan d'un régime monarchique, à condition qu'il soit « éclairé ». Ses *Lettres philosophiques* montrent toute son admiration pour les institutions anglaises.

Jean-Jacques *Rousseau* a dénoncé l'aliénation de l'homme et la contradiction entre la nature et la société. Il préconise un gouvernement « naturel » fondé sur l'égalité et la souveraineté du peuple. Il est donc favorable à un système démocratique. Il est l'auteur d'une œuvre diverse qui a influencé les révolutionnaires de 1789 et le romantisme : *Discours sur l'origine de l'inégalité*, *Le Contrat social*, *Emile ou de l'éducation*, *Les Confessions*...

Les physiocrates sont des économistes qui, contre la réglementation de Colbert et le système des corporations, préconisent le « laissez-faire, laissez-passer », c'est-à-dire le retour aux lois naturelles. Parmi les Français, on peut citer *Quesnay*, *Gournay*, *Turgot*. Mais c'est en Angleterre qu'Adam Smith posera de façon beaucoup plus large les principes du libéralisme économique.

2. L'Encyclopédie

L'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, est une œuvre monumentale faisant le point des connaissances

scientifiques, des techniques de travail des hommes, des réflexions philosophiques et politiques du milieu du XVIII^e siècle. Malgré la censure et grâce au directeur de la librairie, *Malesherbes*, les 17 volumes d'articles et les 11 volumes de planches ont pu paraître entre 1751 et 1772. Les collaborateurs étaient nombreux (*Voltaire, Montesquieu, Rousseau*), mais l'essentiel du travail est dû à *Diderot* et au mathématicien *d'Alembert*.

Les nouvelles idées des Lumières pénètrent peu à peu toute la société. L'Ancien régime est contesté dans ses bases : l'absolutisme, la société d'ordres et la féodalité. La bourgeoisie ainsi que les masses urbaines et rurales veulent transformer en profondeur la société et l'organisation politique de la France.

14. 2. Louis XVI (roi de 1774 à 1793)

On dit que *Louis XVI* était timide, lourd, d'un caractère faible et irrésolu face à un entourage divisé et peu sûr.

Sous son règne, le déficit du budget de l'Etat augmente par le coût de l'intervention française dans la guerre d'Indépendance américaine.

Les projets réformateurs en matière d'impôts se heurtent à l'opposition des privilégiés. Ils renvoient leur auteur - le ministre *Turgot*.

Dans les années 1780, les difficultés économiques s'accroissent. La récolte de 1788 est mauvaise et l'hiver qui suit est rigoureux. Pour résoudre la crise financière et pour trouver de nouveaux impôts, le roi convoque pour mai 1789 les *Etats généraux*.

L'assemblée des *Etats généraux* se compose de trois ordres :

1. le clergé
2. la noblesse
3. le Tiers Etat

Les deux premiers ordres sont les ordres privilégiés qui ne payent pas d'impôts.

En convoquant les *Etats généraux* le roi demande aussi à « connaître le souhait du peuple ». Chaque village met par écrit ses vœux dans des *cahiers de doléances*. En général, les gens réclament une constitution, la fin des droits féodaux et dénoncent les impôts.

Les *Etats généraux* se rassemblent à Paris le 5 mai 1789. Mais le Tiers Etat, auquel Necker a accordé autant de députés que les deux autres ordres réunis, est déçu par le déroulement. Les réformes ne sont même pas évoquées.

14. 3. L'assemblée constituante

Les députés du Tiers Etat prennent alors l'initiative. Ils invitent les deux autres ordres à se joindre à eux ; le 17 juin ils s'attribuent le vote de l'impôt. En quelques jours, la majorité du clergé et 47 nobles se rallient. Le 19, le roi fait fermer la salle. Le 20 juin, les députés se réunissent alors dans la salle toute proche du *Jeu de Paume* et prêtent *serment* de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Le 23 juin, le roi réunit l'assemblée plénière, désavoue toutes les entreprises du Tiers Etat. Il menace de dissoudre les états si les ordres ne se séparent pas pour délibérer. Noblesse et clergé quittent la salle, mais le Tiers Etat demeure. Le marquis de Dreux-Brézé, chargé de sommer le Tiers Etat de se disperser, s'entend répondre par Bailly « La nation assemblée n'a pas à recevoir d'ordre ! ». Le 27 juin, le roi cède : il demande à la noblesse et au clergé de se rallier au Tiers Etat.

Le 9 juillet, les députés se déclarent *Assemblée Constituante* et se mettent au travail pour élaborer les textes de lois qui régiront le nouveau régime.

14. 4. La prise de la Bastille

Paris connaît une situation de crise : les approvisionnements parviennent avec difficulté et le chômage touche de nombreuses professions. Le prix du pain ne cesse d'augmenter. Le mécontentement est d'autant plus grand que des rumeurs circulent sur la situation des députés à Versailles : on parle de complot aristocratique, d'un possible bain de sang...

Le roi, hostile à l'Assemblée, multiplie les erreurs. L'effervescence est vive dans les jardins du Palais-Royal, dans lequel des orateurs improvisés, comme Camille Desmoulins, incitent le peuple à s'armer.

La nuit du 13 juillet est marquée par la formation d'une nouvelle municipalité, dirigée par le populaire *Bailly*. La municipalité décide de créer une

milice qui prend bientôt le nom de *Garde nationale* ; ses membres, sous les ordres de *La Fayette*, héros de la guerre d'Indépendance américaine, porteront une cocarde rouge et bleu, aux couleurs de Paris.

Au matin du 14, le prix du pain est au plus haut. Le bruit court que *Louis XVI* veut faire tirer sur le peuple depuis la Bastille. Les gens se rassemblent devant le vieux château qui, converti en prison d'état depuis Louis XIII, symbolise l'arbitraire royal.

Les tentatives de conciliation échouent, et des coups de feu sont tirés sur la foule. La Bastille est finalement prise, grâce à l'intervention des gardes françaises qui ont rejoint les manifestants.

La forteresse n'abritait que sept prisonniers : quatre faussaires, deux fous et un noble débauché.

La prise de la Bastille était plutôt un geste d'une grande portée symbolique.

Le roi cède : il rappelle Necker et renvoie les troupes. Le 17 juillet, il se rend à Paris où il arbore la cocarde, devenue tricolore – le blanc du roi s'est intercalé entre le rouge et le bleu de Paris.

Dès lors, ceux qu'on appelle désormais « aristocrates » prennent, comme le frère de *Louis XVI*, le chemin de l'exil.

15. La période révolutionnaire II.

Par l'abolition des privilèges et par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, l'Ancien Régime est définitivement mort. Le roi s'engage à respecter la Constitution et devient ainsi le roi de la monarchie constitutionnelle. En espérant se voir libéré un jour par les monarchies européennes alliées, le roi participe à la déclaration de la guerre à l'Autriche. Ce désir de Louis XVI restait inaccompli. La découverte de sa correspondance secrète avec les « ennemis » de la Révolution provoque sa chute et plus tard sa décapitation. En septembre 1792, la Convention proclame la République.

15. 1. La révolution en province

Dans la deuxième quinzaine de juillet 1789, la nouvelle déformée des événements parisiens provoque *la Grande Peur* dans les campagnes : on raconte que des brigands à la solde des nobles vont dévaster les moissons. Dans le même temps, des paysans attaquent les châteaux et brûlent les titres seigneuriaux.

Pour arrêter ces désordres, l'assemblée constituante vote, le 4 août, *l'abolition des privilèges* (droits féodaux, dîme). L'égalité de tous devant l'impôt et la justice ainsi que l'accès aux emplois sont proclamés. C'est l'effondrement de ce que les révolutionnaires nomment *l'Ancien Régime*.

Le 26 août 1789, l'Assemblée constituante vote *La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*. Elle contient dix-sept articles et se veut universelle, c'est-à-dire qu'elle s'adresse aux hommes de tous les temps et de tous les pays. Les constitutions de l'année 1946 et de l'année 1958 englobent une partie des articles de cette déclaration.

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN : 26 août 1789

Préambule

« Les représentants du Peuple Français [...] ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme [...] En conséquence;

l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

Article premier. - Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. - Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme ; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Art. 3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits ; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

Art. 5. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Art. 6. La loi est l'expression de la volonté générale ; tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

Art. 7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais le citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant, il se rend coupable par la résistance.

Art. 8. La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Art. 9. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement ; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Art. 12. La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

Art. 13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Art. 14. Les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Art. 15. La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

Art. 16. Toute société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

Art. 17. Les propriétés étant un droit inviolable et sacré nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »

15. 2. Le roi prisonnier de la Révolution

Le roi ne cesse de jouer un double jeu. Il refuse d'approuver les décrets de l'Assemblée portant sur la propriété de la terre et fait venir des troupes à Versailles. Le mécontentement persiste.

Le pain manque à Paris et le peuple craint l'écrasement de la Révolution. Le 5 octobre, la foule, au sein de laquelle dominent les femmes des Halles et du quartier Saint-Antoine, marche sur Versailles en réclamant du pain. Elle oblige le roi de quitter Versailles. Le lendemain, le roi et sa famille sont ramenés à Paris. Ils s'installent aux Tuileries. Le roi perd encore de son autorité.

15. 3. La monarchie constitutionnelle

L'Assemblée constituante fixe par ses lois le nouveau régime. Le pouvoir du roi (exécutif), celui de l'Assemblée (législatif), celui des juges et des tribunaux (judiciaire) sont séparés.

Lors de la *Fête de la Fédération* commémorant la prise de la Bastille, Louis XVI jure sur l'autel de la nation qu'il respectera la constitution. L'ancien « roi de France par la grâce de Dieu » est désormais « roi des Français, par la grâce de Dieu et la Constitution de l'état ». Il nomme les ministres, mais il ne peut pas dissoudre l'Assemblée. L'Assemblée, élue pour deux ans, prépare, délibère, puis vote les lois.

15. 4. La trahison de Louis XVI

Le 20 juin 1791, la famille royale essaye de s'enfuir. Déguisés en bourgeois, les voyageurs quittent discrètement les Tuileries, une berline les conduit vers Metz. Mais ils sont reconnus et arrêtés à Varennes. Sous bonne garde, ils sont reconduits à Paris.

Pour sauver la constitution, le roi est innocenté par l'Assemblée.

Le 17 juillet 1791, les manifestants déposent au Champs-de-Mars une pétition demandant la déchéance du roi. La Garde nationale tire sur la foule. Les révolutionnaires qui veulent « aller plus loin » sont arrêtés.

Quelques mois plus tard, le 1^{er} décembre 1791, l'Assemblée constituante est remplacée par l'Assemblée législative.

15. 5. La déclaration de la guerre

Si les esprits « éclairés » d'Europe accueillent la Révolution française avec sympathie, les souverains sont inquiets.

Les émigrés, qui forment une armée à Coblenz, réclament l'intervention des souverains. L'empereur et le roi de Prusse, par la *déclaration de Pillnitz*, prévoient une action contre la France.

L'Assemblée législative, plus révolutionnaire que la précédente, est, en majorité, favorable à la guerre.

Le roi espère que la nation, en cas de guerre, « se jetterait dans ses bras ». Il érige alors un ministère dominé par les Girondins.

Au club des Jacobins, Robespierre s'oppose, seul, à la guerre.

Le 20 avril 1792, sur proposition de Louis XVI, l'Assemblée législative vote la *déclaration de la guerre* à l'Autriche.

15. 6. La chute de la monarchie

Au début de la guerre, la France, mal préparée, subit plusieurs défaites. Autre déception, le roi de Prusse dont on espérait la neutralité, s'allie à l'Autriche.

Au début du mois de juillet, l'armée prussienne menace la France à l'Est et la Législative proclame « la patrie en danger » ; les fédérés de province affluent à Paris. Les Marseillais chantent un « chant de guerre, pour l'armée du Rhin » composé à Strasbourg par *Rouget de L'Isle*, et qui sera la *Marseillaise*.

Le 1^{er} août, la foule parisienne prend connaissance du manifeste du général prussien *Brunswick*, dans lequel il menace de raser Paris s'il est fait violence au roi.

Dans un sursaut patriotique, les sans-culottes (les républicains les plus ardents; on les appelait ainsi parce que les hommes du peuple portaient le pantalon alors que la culotte – qui s'arrête aux genoux – paraissait aristocratiques) prennent les Tuileries.

Le roi se réfugie auprès de l'Assemblée qui le dépose et décide l'élection au suffrage universel d'une *Convention nationale*.

Après la première victoire de Valmy (le 20 septembre 1792), la *Convention* proclame à l'unanimité la *République*.

Dès le lendemain, les actes officiels sont datés de l'An I de la République.

16. La 1^{ère} République (1792 – 1799)

Après l'exécution de Louis Capet, la majeure partie des puissances européennes forme une coalition contre la France régicide. La situation s'aggrave aussi à l'intérieur du pays à cause de la hausse des prix et du chômage. Pour résoudre la crise, les Montagnards créent le Comité de Salut Public. La lutte pour le pouvoir dans ce Comité a débouché sur les destitutions réciproques des adversaires politiques, la mise en place de la Terreur et finalement sur la dictature de Robespierre. Mais celui-ci fut aussi écarté par les vainqueurs de Thermidor qui ont installé un nouveau régime politique – le Directoire.

16. 1. Le procès de Louis XVI

La découverte de la correspondance de Louis XVI avec les ennemis de la Révolution (la correspondance avec l'étranger) dans l'armoire de fer aux Tuileries a provoqué son procès. Dans la Convention, 387 voix contre 334 votent la mort. Louis Capet est exécuté sur la place de la Révolution le 21 janvier 1793.

16. 2. La Terreur

La Convention comprend trois groupes : les Girondins, les Montagnards et la Plaine. Dominée par les Girondins, les Montagnards créent une forte minorité dans laquelle s'illustreront Danton, Robespierre, Marat, Saint-Juste et d'autres.

La guerre reste le problème majeur de la Convention. L'automne 1792 est marqué par une série de succès des armées révolutionnaires, mais suite à l'exécution du roi, l'Angleterre, l'Espagne, les Provinces-Unies et la plupart des Etats allemands et italiens se joignent à l'Autriche et à la Prusse contre la France régicide. Les coalisés battent Dumouriez à Neerwinden (18 mars) et la France perd la Rhénanie.

La situation est difficile aussi à l'intérieur : les prix et le chômage montent, la Vendée se soulève par hostilité au gouvernement central qui a décidé la levée de trois cent mille hommes.

Après des manifestations populaires à Paris, dues aussi à la hausse du coût de la vie, les Montagnards obtiennent la création d'un Comité de Salut Public.

Sentant que le pouvoir leur échappe, les Girondins dénoncent le dérapage vers la dictature. Ils en accusent les Montagnards. Le 2 juin 1793, la Convention est encerclée par une foule armée et sous cette pression la Convention accepte l'arrestation des Girondins.

Ainsi parvenus au pouvoir, les Montagnards se trouvent dans une situation difficile : une crise financière secoue le pays envahi par les troupes étrangères, des soulèvements provinciaux déclenchés soit par les royalistes soit par les anciens alliés des Girondins.

A cause de ces difficultés, la Convention fixe par une loi le maximum des prix et des salaires. Les Montagnards annoncent que « la Terreur est mise à l'ordre du jour ». Tout suspect peut être arrêté. Cette loi alimente la guillotine.

Le bilan de la Terreur est lourd : on compte quarante mille victimes, condamnées à mort par les tribunaux révolutionnaires.

Après l'exécution de Marie-Antoinette (16 octobre 1793) et la répression contre les « suspects », la tension monte encore.

Les Hébertistes (les révolutionnaires extrémistes) veulent encore accentuer la Terreur. Mais le Comité de Salut Public fait arrêter Hébert et les « enragés ». Ils sont guillotins en mars 1794.

Le mois suivant (avril 1794), ce sont les Indulgents (Danton, Desmoulins et leurs amis), estimant que la Terreur doit prendre fin, qui sont guillotins.

Après s'être débarrassé de ses adversaires, Robespierre, surnommé « l'Incorruptible », se retrouve à la tête du Comité de Salut Public. Il est désormais seul maître du pouvoir.

Les mesures les plus marquantes de la dictature de Robespierre sont : les décrets de Ventôse (mars 1794) dont le but est d'avantager les patriotes pauvres et l'installation de la fête de l'Être suprême (juin).

Au fur et à mesure, Robespierre s'isole de plus en plus dans un pouvoir absolu. Mais la terrible loi du 10 juin 1794, qui permet de fonder l'acte d'accusation sur une simple dénonciation, soulève les oppositions contre lui.

Le 9 Thermidor an II (27 juillet 1794) l'Assemblée le met « hors-la-loi ». Il est mis avec ses amis en état d'arrestation et le lendemain ils sont tous guillotins sans jugement.

16. 3. Le Directoire

Après l'élimination de Robespierre, les vainqueurs de Thermidor souhaitent « terminer la Révolution et installer une République conservatrice et censitaire ».

Ils installent un nouveau régime politique – *le Directoire*. *Le Directoire* comprend cinq membres (avec le titre « directeur ») élus pour cinq ans. Le pouvoir législatif est partagé entre deux assemblées : le Conseil des Cinq et le Conseil des Anciens.

La situation économique du pays reste critique. *Le Directoire* se heurte à des oppositions. Pour garder le calme, les directeurs doivent sans cesse faire appel à l'armée. Ainsi les généraux prennent un rôle important dans la vie politique. L'un d'eux, le général *Bonaparte*, très populaire depuis ses succès en Italie, s'empare du pouvoir par le coup d'Etat du 18 Brumaire.

17. Le Consulat et l'Empire

Le règne de Napoléon I^{er} est bien sûr marqué avant tout par une série de batailles tour à tour victorieuses et perdues à travers toute l'Europe. Mais en même temps la France connaît sous son règne, après vingt-cinq années de troubles, une stabilisation intérieure basée sur l'administration centrale, sur la paix religieuse (le Concordat) et sur l'ordre juridique (le Code civil).

17. 1. Le Consulat

Sous la pression des troupes de Paris, commandées par *Bonaparte*, les directeurs sont remplacés par trois consuls : *Sieyès*, *Ducos* et *Bonaparte*. Les trois consuls promettent de respecter les principes de 1789 et de rétablir la paix. « La Révolution est finie. »

L'essentiel du pouvoir se concentre entre les mains du Premier consul – *Bonaparte*. Il nomme les ministres, les fonctionnaires. Il a seul le pouvoir de promulguer les lois.

L'une des premières tâches du Consulat est de centraliser l'administration. Les départements créés sous la Révolution sont conservés, l'innovation importante est celle du *préfet*. Il est désigné par le Premier consul et en tant que tel il est l'agent du pouvoir central. Ses attributions sont variées : levée des contributions, organisation de la conscription, surveillance de l'opinion publique.

Bonaparte essaye de réconcilier les Français. Il amnistie les émigrés qui peuvent rentrer en France et retrouver leurs biens confisqués s'ils n'ont pas été vendus. Pour avoir le soutien des catholiques, il négocie et signe enfin avec le pape *Pie VII* le *Concordat* en 1801. La paix religieuse est rétablie. L'Eglise est soumise à l'Etat : le clergé reçoit un traitement et prête un serment de fidélité.

Pour sortir du désordre des systèmes juridiques, on tire une synthèse intégrant des héritages de l'Ancien Régime aux apports du droit révolutionnaire : confirmation de la suppression de la féodalité, égalité civile, pleine reconnaissance des libertés d'entreprise et de concurrence. Cette synthèse appelée *le Code civil* est promulguée le 21 mars 1804.

Bonaparte signe avec l'Angleterre (menacée par une crise) la paix en 1802 et rompt ainsi une période de dix années de guerre. La joie de la paix retrouvée permet à *Bonaparte* d'achever d'établir son pouvoir personnel – d'après la nouvelle Constitution de l'An X, *Bonaparte* devient *consul à vie*.

En 1803, l'Angleterre reprend la guerre. Les royalistes organisent un complot. Tout cela permet au *consul à vie* de renforcer encore son pouvoir. La Constitution de l'An XII proclame *Napoléon Bonaparte*, empereur des Français et la dignité impériale devient héréditaire dans sa famille. La création de l'empire est présentée comme une mesure défensive contre les manœuvres anglo-royalistes.

17. 2. L'Empire

Le sacre est prévu pour le 2 décembre 1804. *Napoléon I^{er}* décide le pape *Pie VII* à venir le couronner à Notre-Dame de Paris. En fait, il se couronne lui-même, geste d'une non-dépendance ou d'une improvisation – comme on le dit souvent – mais établi par le protocole. Puis l'empereur couronne lui-même *Joséphine de Beauharnais* qu'il a épousée religieusement, à la hâte, dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre.

Désormais les pouvoirs de *Napoléon I^{er}* sont illimités. Il s'entoure d'une cour fastueuse, crée une nouvelle noblesse, constituée des maréchaux, des grands dignitaires et de l'ancienne noblesse royale.

Pour éviter toute forme de mécontentement populaire, il encourage l'agriculture et l'industrie. *Napoléon I^{er}* visite les expositions, récompense les chercheurs et entreprend une politique de grands travaux : construction de canaux, de routes dans les Alpes, aménagement de ports.

Paris, capitale de l'Empire, est embellie de monuments édifiés à la gloire de *Napoléon I^{er}* : la *Colonne Vendôme*, l'*Arc de Triomphe du Carrousel*, le *Temple de la Gloire* (église de la Madeleine)...

17. 3. La Grande Armée

Au début de l'Empire, la Grande Armée est une armée nationale, peu disciplinée et peu instruite. Elle se recrute par conscription : tout Français âgé de 20 à 25 ans, doit participer à la défense de la patrie. Chaque année, on tire au sort le nombre de soldats nécessaire. Les riches peuvent se faire remplacer. A mesure que les conquêtes s'étendent, *Napoléon I^{er}* recrute aussi les étrangers qui en 1813 forment déjà la moitié de l'armée.

Napoléon I^{er} commande les batailles et son génie consiste dans sa stratégie et sa tactique. L'armée est divisée en différents corps indépendants, dispersés pendant les déplacements et regroupés pour les combats. *Napoléon I^{er}* attaque sur un terrain choisi d'avance, amène parfois son adversaire à commettre une faute, comme à *Austerlitz*. Une fois la bataille gagnée, la cavalerie poursuit et anéantit l'ennemi en retraite.

17. 4. La soumission de l'Europe

Le 21 octobre 1805, l'amiral anglais *Nelson* détruit la flotte française à *Trafalgar*. Sa victoire assure à l'Angleterre la maîtrise des mers.

Cette défaite de la France est éclipsée par sa victoire à *Austerlitz* le 2 décembre 1805. *Napoléon I^{er}* écrase les armées austro-russes en les poussant sur des étangs gelés. Cette bataille a été parfois considérée comme la plus belle de l'histoire, car l'ennemi a manœuvré exactement comme l'empereur avait su le lui suggérer. Le bilan de cette bataille est lourd pour l'armée austro-russe : vingt-sept mille morts, quarante drapeaux perdus ainsi que cent quatre-vingts canons. L'Autriche signe la paix ; elle est chassée d'Italie. Cette bataille est surnommée la bataille des Trois Empereurs : *Napoléon I^{er}*, le tsar *Alexandre I^{er}*, *François I^{er}*.

En 1806, *Napoléon I^{er}* défait l'armée prussienne de *Frédéric-Guillaume III* à *Jéna*. Par la suite, il devient maître de toute l'Allemagne (sauf une petite partie de la Prusse – le refuge du roi prussien et du reste de son armée).

En 1807, *Napoléon I^{er}* se réconcilie avec le tsar *Alexandre I^{er}*. Ils signent la paix à *Tilsit*. La Prusse perd la Westphalie, érigée en royaume au profit du frère de *Napoléon I^{er}* – Jérôme.

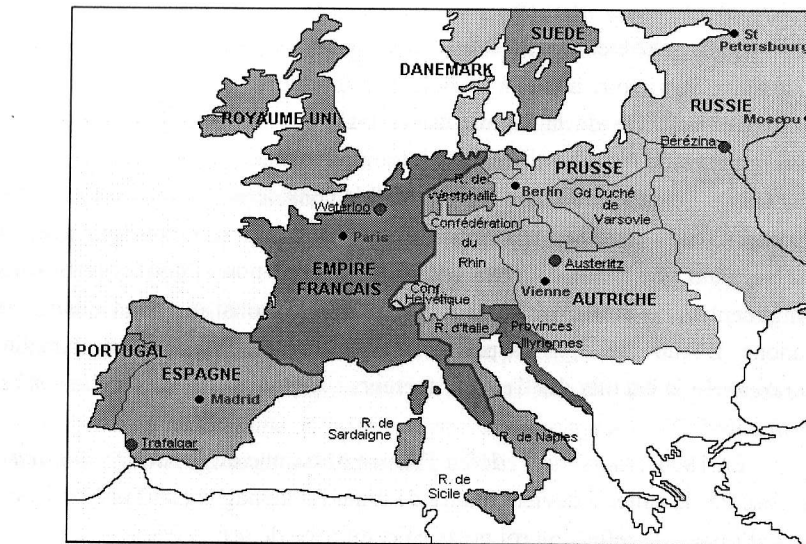
Après avoir signé la paix avec la Russie, *Napoléon I^{er}* décrète le *Blocus continental* dont le but est de plonger l'Angleterre dans une crise économique qui la contraindrait à demander la paix. Tout commerce avec les îles britanniques est interdit. Pour rendre ce blocus efficace, il doit imposer son autorité à toute l'Europe.

En juin 1808, *Napoléon I^{er}* engage l'expédition d'Espagne qui use les forces de l'Empire.

Profitant de cette situation d'affaiblissement, l'Autriche reprend les armes. Mais elle est vaincue à *Wagram* en 1809. Elle cède les provinces illyriennes sur la côte adriatique. Pour confirmer la paix, *Napoléon I^{er}* épouse *Marie-Louise*, fille de *François I^{er}*.

En 1811, *Napoléon I^{er}* est à l'apogée de sa gloire. Le Grand Empire atteint son extension maximale en Europe. Dans une Europe de cent soixante-sept millions d'habitants, l'Empire en comprend quarante-quatre et le « Grand Empire » en contrôle quatre-vingt-deux :

L'Empire de Napoléon I^{er} à son apogée (1811)



- Empire des 130 départements et les provinces illyriennes
- Etats alliés
- Etats vassaux (famille Bonaparte)
- Royaume-Uni et ses alliés
- Protectorats

L'Empire français, agrandi de la Hollande, d'une partie de l'Allemagne du Nord et d'une partie de l'Italie, est entouré d'Etats vassaux confiés à des membres de la famille impériale. *Napoléon I^{er}* est aussi Protecteur de la Confédération du Rhin, du Grand-Duché de Varsovie et Médiateur de la Confédération helvétique.

Mais une crise économique et le réveil de l'Europe asservie menacent. La Prusse prend la tête du mouvement national allemand et reconstitue son armée.

En 1812, la Russie a rompu le *Blocus continental*. *Napoléon I^{er}* entreprend une expédition en Russie à la tête d'une armée de vingt nations de plus de six cent mille hommes. Les Russes reculent devant la Grande Armée en adoptant la tactique de la terre brûlée. *Napoléon I^{er}* les suit jusqu'au centre du pays. Après la bataille à *Borodino* il entre à Moscou comme maître. Mais comme *Alexandre I^{er}* n'a pas demandé la paix, *Napoléon I^{er}* ordonne au mois d'octobre la retraite. Il doit revenir par la même voie par laquelle il est arrivé. Le froid, la faim, les harcèlements des cosaques déciment la Grande Armée : plus de trois cent mille tués, blessés ou prisonniers restent en Russie.

L'échec de *Napoléon I^{er}* en Russie encourage toute l'Europe. Elle se coalise contre lui. En 1814 *Napoléon I^{er}* est vaincu à *Leipzig*. Il doit évacuer l'Allemagne. Le 6 avril, *Napoléon I^{er}*, qui n'a pas pu empêcher l'invasion en France, abdique. Les rois coalisés lui attribuent l'île d'*Elbe*.

Louis XVIII, frère de *Louis XVI*, devient roi de France. La France se retrouve avec ses frontières de l'année 1792.

17. 5. L'empire des Cent Jours

S'échappant de l'île d'*Elbe*, *Napoléon I^{er}* rentre en France et réussit à reprendre le pouvoir. La période de l'empire des Cent Jours (20 mars – 20 juin) commence. Le roi *Louis XVIII* s'enfuit à Gand.

Les Etats européens se coalisent à nouveau contre lui. *Napoléon I^{er}* est définitivement battu à *Waterloo* le 18 juin 1815. *Napoléon I^{er}* abdique le 22 juin et se rend aux Anglais qui l'exilent à *Sainte-Hélène* où il dicte son Mémorial. Il meurt le 5 mai 1821. En 1840, ses cendres sont placées sous la coupole des Invalides.

18. La Restauration et la II^e République

Au début du XIX^e siècle, la France connaît une expérience de deux monarchies constitutionnelles : la Restauration et la monarchie constitutionnelle. La monarchie de Juillet s'effondre d'elle-même devant la révolution démocratique et sociale de 1848 qui installe en France la II^e République.

18. 1. La Restauration

Après la chute de *Napoléon I^{er}*, le frère de *Louis XVI*, *Louis XVIII* devient roi de France. Il octroie une *Charte* qui organise une monarchie constitutionnelle. Le roi dispose des pouvoirs exécutifs et militaires et de l'initiative des lois. Le Parlement est constitué de la *Chambre des Pairs* et de la *Chambre des Députés*. Il discute et vote les lois et le budget, mais le roi peut, par ordonnance, se passer de ses services.

La Charte instaure le suffrage censitaire (le droit de vote est réservé aux citoyens qui payent le cens ou l'impôt indirect). Les libertés instaurées permettent la création des partis :

- à droite – les « ultra-royalistes » envisagent de rétablir certains privilèges
- au centre – les constitutionnels souhaitent une application loyale de la Charte
- à gauche – les libéraux qui sont attachés aux libertés de 1798.

Le 16 septembre 1824, *Louis XVIII* meurt. Son frère *Charles X* (roi de 1824 à 1830) lui succède. En se faisant sacrer à Reims il annonce une politique favorable à l'ancienne aristocratie.

En 1830, *Charles X* laisse dissoudre la Chambre des Députés. La cause en était l'indépendance grandissante. Mais après de nouvelles élections l'opposition libérale est renforcée.

En réponse à cette situation, *Charles X* tente un coup de force et signe quatre ordonnances par lesquelles il interdit la liberté de la presse, dissout la Chambre des Députés, modifie la loi électorale et ajourne l'élection de la nouvelle assemblée.

En trois jours d'émeutes (*les Trois Glorieuses*), bourgeois, ouvriers et compagnons parisiens obligent le roi à abdiquer et à s'exiler. A sa place, ils

installent sur le trône de France le duc d'Orléans, le cousin du roi. Il devient roi des Français comme *Louis-Philippe I^{er}*.

18. 2. La monarchie de Juillet

Louis-Philippe I^{er} adopte une nouvelle Charte (constitutionnelle d'un état, établie par concession du souverain et non par les représentants du peuple). Son règne est marqué par divers soulèvements sociaux. Le roi se maintient et consolide sa situation grâce aux ministres autoritaires. Mais l'opposition monte dans le pays.

En 1848, la protestation prévue contre le régime est interdite. Néanmoins, le 22 février, la foule manifeste. La troupe tire sur les manifestants (52 morts). Paris se couvre de barricades.

Le 24 février 1848, *Louis-Philippe I^{er}* abdique. La II^e République est proclamée.

18. 3. La II^e République

Après l'abdication de *Louis-Philippe I^{er}* se met en place un gouvernement provisoire de onze membres avec à sa tête *Lamartine*. Le nouveau gouvernement proclame la République et au nom du libéralisme démocratique :

- institue le suffrage universel masculin pour les citoyens de plus de 21 ans
- instaure la liberté totale de presse et de réunion
- abolit l'esclavage aux colonies
- limite la journée de travail en usine à 10 heures.

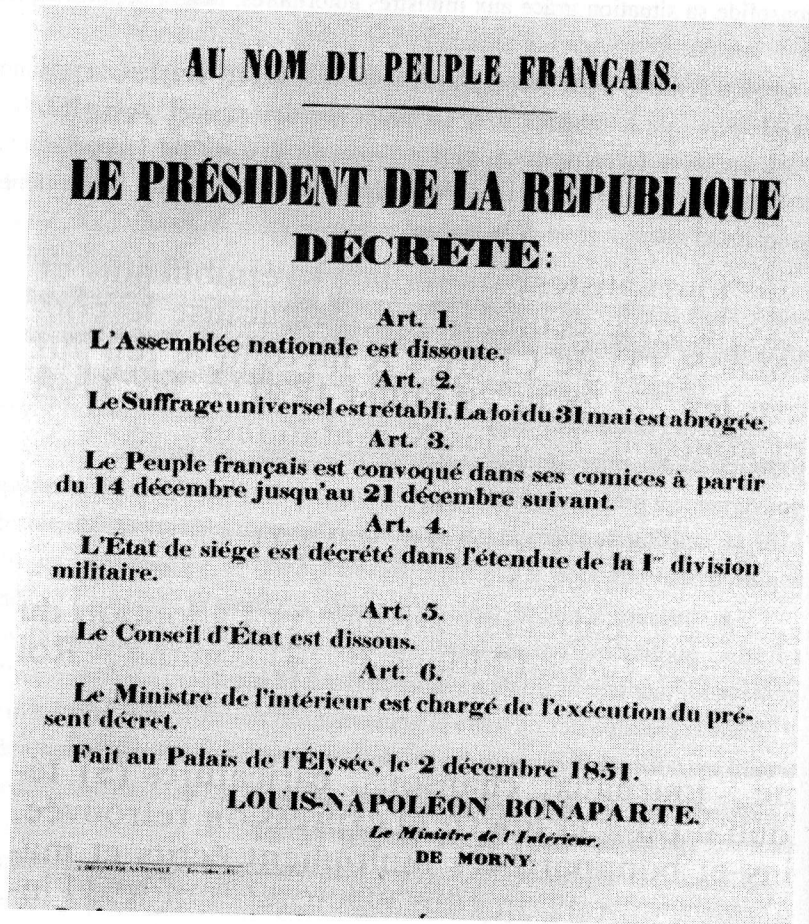
Sous la pression des ouvriers le gouvernement doit aller plus loin. Le droit du travail est affirmé. Pour garantir ce droit, des ateliers nationaux sont créés. Il s'agit d'ateliers de charité employant les chômeurs de Paris et bientôt ceux de province qui affluent à des travaux de terrassement.

N'étant pas efficaces, les ateliers nationaux sont supprimés pendant les journées de juin. Les ouvriers se soulèvent, les quartiers est de Paris se couvrent de barricades. Après trois jours de violents combats, le général *Cavaignac*

écrase cette insurrection. La répression fut particulièrement sévère : 1 500 de fusillés, plus de 11 000 de déportés notamment en Algérie.

Le 10 décembre 1848, *Louis-Napoléon Bonaparte* est élu président de la République avec 75% des voix. Il est élu pour quatre ans et, d'après les lois, il ne peut être rééligible.

Comme l'Assemblée a refusé à *Louis-Napoléon Bonaparte* une révision constitutionnelle pour qu'il puisse exercer un second mandat, il réalise un coup d'état le 2 décembre 1851 : il proclame alors l'état de siège, fait arrêter des opposants et dissout l'Assemblée. La République cesse de fait d'exister.



Les quartiers populaires ne défendent que faiblement un régime qui avait fait couler leur sang en juin 1848.

En province, la résistance au coup d'Etat est plus vive, mais l'armée réprime assez facilement les oppositions.

Par un plébiscite, *Louis-Napoléon Bonaparte* s'est fait reconnaître le droit de rédiger une nouvelle constitution. D'après cette nouvelle constitution, le président jouit de la totalité du pouvoir exécutif (il se réserve l'initiative des lois et nomme les ministres qui sont responsables devant lui). Il n'est responsable que devant le peuple par voie de plébiscite. Il n'a plus qu'à annoncer le rétablissement de l'Empire. Et cela se produit le 2 décembre 1852.

19. Le Second Empire

Dans ses dix premières années, l'Empire accumule les succès. La France connaît un essor économique et la bourgeoisie est contente d'un empire autoritaire permettant une conjoncture favorable. Les premières difficultés dans ces domaines et les progrès des oppositions favorisent le glissement vers « l'Empire libéral ». Mais cette évolution est arrêtée par la défaite de l'armée française à Sedan en 1870.

19. 1. L'Empire autoritaire

Né d'un coup d'Etat, l'Empire est, à l'origine, très autoritaire. Le suffrage universel est rétabli, mais la vie politique est surveillée par une police omniprésente qui contrôle la correspondance et les réunions. La presse est limitée par l'autorisation préalable. L'Empereur, *Napoléon III*, est le seul maître de l'Etat. Le Corps législatif ne peut ni modifier les lois ni communiquer avec le gouvernement.

La propagande vantant les bienfaits du régime réussit d'autant mieux que la France vit une période de prospérité économique.

19. 2. L'essor économique

La révolution industrielle atteint la France. Par exemple, le réseau ferroviaire s'élargit : il passe de 3 500 km en 1852 à 17 000 en 1870. L'expansion ferroviaire active l'industrie sidérurgique.

Les besoins financiers de la croissance provoquent de grands changements dans le secteur bancaire. Le chèque devient légal ; le cadre juridique assoupli rend plus facile la création de sociétés anonymes par actions. L'Empire favorise les banques nouvelles (comme le Crédit mobilier des frères Pereire) qui concurrencent les anciennes banques familiales. Il aide l'activité des banques de dépôt (Société générale, Crédit Lyonnais) qui drainent l'épargne à Paris comme en province.

La distribution est également touchée par des changements. Les premiers grands magasins (le Bon Marché, Le Printemps, La Samaritaine) apparaissent. Les prix sont « cassés », car on escompte que la réduction des marges sera compensée par la vente d'un plus grand nombre d'articles, présentés d'une manière plus attrayante, dans des rayons spécialisés.

Même si tous les Français ne profitent pas de cette conjoncture économique, les entrepreneurs en sortent enrichis ainsi que l'Etat, parce que le revenu national augmente de 65%.

19. 3. Le Paris de Haussmann

Napoléon III prête beaucoup d'attention aux grands travaux urbains. Il charge le baron *Haussmann*, préfet de la Seine de 1853 à 1870, de modifier profondément la capitale. Le cœur de la cité est percé par de larges avenues rectilignes pour permettre à l'armée de réprimer plus aisément un mouvement insurrectionnel. 25 000 maisons sont détruites, mais 75 000 sont reconstruites le long de larges avenues. Les Halles sont installées au centre de la ville ; un système d'adduction d'eau potable et un réseau d'égouts sont mis en place. Les espaces verts et les places monumentales sont incorporés parmi les bâtiments.

Outre la capitale, les métropoles régionales (Lyon, Marseille,...) connaissent aussi des transformations notables.

19. 4. L'Empire libéral

En 1860, *Napoléon III* veut aider les industriels et les compagnies ferroviaires à s'équiper à bon compte. Il signe en secret un traité de commerce avec l'Angleterre. Conclu pour 10 ans, ce traité ouvre le marché français aux produits anglais... ce qui irrite des industriels français.

Le 24 mars en 1860, l'Empereur aide à l'unification italienne. Il cède le Piémont et la Romagne qui appartient au pape *Pie IX* aux Etats insurgés. En revanche il obtient Nice et la Savoie. Malgré cet acquis, ce fait mécontente le clergé et les milieux catholiques.

Devant la désaffection partielle des milieux catholiques et des milieux industriels, *Napoléon III* cherche à gagner la confiance des opposants libéraux et des ouvriers. Les ouvriers reçoivent le droit de grève.

L'Empereur promulgue une nouvelle constitution (1870) : elle accorde le législatif aux deux chambres et admet le principe de la responsabilité ministérielle. Le régime devient parlementaire.

Cette évolution est arrêtée par la guerre de 1870 contre la Prusse. Le prétexte de cette guerre était la candidature d'un *Hohenzollern* au trône d'Espagne. La candidature de *Guillaume I^{er}* est finalement abandonnée, mais la revendication des Français que ce refus soit définitif reste inexaucée. La dépêche d'Ems contenant l'avis du roi prussien sert pour la France de prétexte à l'affrontement.

L'armée française était mal préparée et inférieure en nombre. En quelques semaines la France perd la guerre. *Napoléon III* est fait prisonnier à *Sedan*, le 2 septembre 1870.

La défaite de *Sedan* provoque la chute de *Napoléon III*. Le 4 septembre, *Léon Gambetta* proclame, dans un Paris en révolution, la déchéance de l'Empire.

21. La III^e République (1870 – 1940)

La III^e République est l'une des plus longues de l'histoire française. Installée en tant que régime temporaire, elle a survécu malgré les royalistes qui songeaient au rétablissement monarchique. Elle a allié la démocratie politique, le régime parlementaire et la laïcité. Quelques-unes de ces notions assurent encore aujourd'hui la cohésion de l'Etat français.

21. 1. La proclamation de la III^e République

La III^e République est proclamée le 4 septembre 1870, deux jours après le désastre de Sedan, pendant lequel l'empereur Napoléon III est fait prisonnier.

Cependant, l'installation du nouveau régime n'a pas mis fin à la guerre avec la Prusse. La guerre est toujours là et elle détermine les mesures prises par les représentants de la nouvelle République.

Pour se protéger de l'avancée des troupes prussiennes, le gouvernement de la Défense nationale se replie sur Bordeaux. Pendant le dur hiver 1870 – 1871, la République a échoué dans sa résistance armée contre la Prusse. Paris capitule et le 28 janvier 1871 le gouvernement accepte l'armistice.

L'Assemblée nationale charge *Adolphe Thiers* de négocier le traité de paix avec le nouvel Empire allemand. La paix est signée en mai 1871 à Francfort. La France perd l'Alsace et la Lorraine et doit verser une indemnité de guerre de cinq milliards de francs.

A Paris, qui souffre de difficultés économiques aggravées par la dureté du siège (quatre mois de siège pendant l'hiver le plus dur du siècle), éclatent des émeutes patriotiques et populaires. Les émeutiers condamnent la politique du gouvernement de la Défense nationale.

L'Assemblée nationale, craignant la pression des révolutionnaires parisiens, s'installe à Versailles. *Adolph Thiers* décide par mesure de précaution de retirer de Paris les canons installés à Montmartre.

21. 2. La Commune

Le 18 mars, Paris se rebelle. Les émeutiers empêchent l'enlèvement des canons et ils massacrent les officiers chargés de l'opération.

Maîtres du terrain, les insurgés élisent *une Commune* qui s'érige en gouvernement insurrectionnel sous l'emblème du drapeau rouge. Les Communards organisent un pouvoir bicéphale partagé entre un Comité central et un Conseil général de *la Commune* où sont représentés blanquistes (Rigault), jacobins (Delescluze) et membres de l'Internationale ouvrière (Varlin).

Le programme social de *la Commune* interdit les amendes sur les salaires, des chefs d'atelier sont élus dans des usines. Ce programme prévoit une instruction gratuite, obligatoire et laïque et le retour au calendrier révolutionnaire.

La Commune constitue une expérience originale de synthèse entre l'héritage républicain et patriotique de la révolution de 1789 et les aspirations socialistes. Les milieux ouvriers et intellectuels, qui dirigent *la Commune*, commencent à être pénétrés à la fois des idées anarchistes et marxistes.

Pendant ce temps-là, *Thiers* prépare l'écrasement de *la Commune*. Le gouvernement a établi cent trente mille « Versaillais » commandés par *Mac-Mahon*.

Les combats âpres durent du 21 au 28 mai. Cette « *Semaine Sanglante* » s'achève par un massacre au cimetière du Père Lachaise.

La répression est atroce : on dénombre au total entre dix et vingt mille fusillés sommairement, plus de quatre mille personnes sont déportées en Nouvelle-Calédonie. Les procès avec les Communards se tiendront jusqu'à l'année 1875.

21. 3. Les orléanistes et les légitimistes

En août 1871, *Thiers* devient Président de la République. Mais il ne bénéficie pas du soutien des milieux populaires qui ne lui pardonnent pas la répression de *la Commune* de Paris. Il doit démissionner le 24 mai 1873.

Les royalistes ont choisi le Maréchal *Mac-Mahon* en attendant une prochaine restauration.

Mais le compte de *Chambord* (leur candidat au trône) bloque totalement le processus par son refus d'accepter le drapeau tricolore. Les Orléanistes repoussent le rétablissement monarchique à plus tard et l'Assemblée maintient pour sept ans *Mac-Mahon* dans ses fonctions.

De février à juillet 1875, les députés adoptent les divers éléments de la Constitution :

- le pouvoir législatif est partagé entre *une Chambre des députés* issue du suffrage universel direct et *un Sénat* élu au suffrage universel indirect.
- le pouvoir exécutif est attribué au *Président de la République*, élu pour sept ans par les députés et sénateurs réunis en Assemblée nationale.
- le Président de la République forme le gouvernement et peut dissoudre la Chambre des députés. Celle-ci vote les lois et le budget. Elle contrôle également les ministres qui doivent obtenir le soutien de sa majorité.

Cette constitution permettra aux républicains de se maintenir jusqu'en 1940.

En 1878, les royalistes perdent leur majorité et par conséquent leur influence.

En 1879, le Maréchal *Mac-Mahon* démissionne et il est remplacé par *Jules Grévy*, républicain modéré.

La nouvelle orientation des dirigeants se reflète dans leurs décisions :

- le Parlement revient à Paris
- les anciens Communards sont amnistiés
- le 14 juillet devient une fête nationale et la Marseillaise l'hymne national.

21. 4. Les républicains dits « opportunistes »

De 1881 à 1885 le gouvernement de la III^e République est dominé par les républicains dits « opportunistes » (opportunistes en ce qu'ils désirent s'adapter à la réalité).

Les deux grandes personnalités « opportunistes » de ces années sont :

1. *Léon Gambetta* (chef du gouvernement 1882)

2. *Jules Ferry* (président du conseil en 1880 – 1881 et de 1883 à 1885) – il organise l'enseignement *public, laïc, gratuit et obligatoire* (lois de 1880 – 1882) et il fait ouvrir des écoles pour jeunes filles.

Les mesures de *Jules Ferry* s'inscrivent d'une façon plus générale dans la visée d'une politique de libéralisme qui veut promouvoir les droits de l'individu et émanciper celui-ci des tutelles traditionnelles.

En juin 1881 on vote une loi sur la liberté de réunion qui remplace l'ancien système de l'autorisation préalable par une simple déclaration préalable.

21. 5. La fin du XIX^e siècle

Après 1890 la vie politique intérieure de la III^e République est dominée par l'activisme anarchiste, le développement de l'organisation ouvrière et le problème religieux :

- des anarchistes organisent des attentats ou des assassinats (comme celui du président Sadi-Carnot en juin 1894)
- l'organisation ouvrière a été légalisée, ce qui conduit à des grèves et des manifestations. En 1895 on a créé la CGT (Confédération générale du travail).

21. 6. L'affaire Dreyfus

L'origine de *l'affaire Dreyfus* remonte à 1884. Le capitaine *Dreyfus*, accusé d'avoir livré des secrets militaires à l'Allemagne, est condamné à la déportation. L'opinion publique reste indifférente au sort du condamné, dont les origines juives deviennent l'objet d'un discours antisémite. Pourtant, certains combattent pour l'innocence de *Dreyfus* dont l'acte d'accusation était fondé sur la base d'un dossier plus que fragile. *L'Aurore*, le journal de *Georges Clemenceau*, ouvre ses colonnes à *Emile Zola*, dont le célèbre article « *J'accuse* » devient le manifeste des « dreyfusards ».

Dépassant largement la personne de l'accusé, l'affaire devient publique et le débat oppose l'opinion en France. Les « anti-dreyfusards » (rassemblés

notamment autour des ligues de droite) préfèrent une injustice individuelle à un affront porté à l'armée et à l'ordre qu'elle incarne.

Les partisans de la révision du procès l'emportent enfin. Le nouveau conseil de guerre accorde à *Dreyfus* des circonstances atténuantes, mais il est condamné de nouveau. Cependant, il est gracié par le président de la République et sera pleinement réhabilité en 1906.

21. 7. La France – un état laïc

L'affaire Dreyfus a modifié profondément le fonctionnement de la vie politique en France. Le « bloc de gauche » est né et il se traduit par la formation des gouvernements qui mènent une politique de « défense républicaine » et d'anticléricalisme.

Le ministère Combes fait fermer plus de trois mille établissements scolaires catholiques en 1902 et en 1903 la Chambre refuse d'accorder son autorisation d'existence à la presque totalité des congrégations.

La tension atteint son comble avec la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican en juillet 1904. La séparation de l'Eglise et de l'Etat s'avère dès lors inéluctable. Elle est votée en 1905.

Désormais la France est un état laïc. Les biens appartenant au clergé deviennent propriétés publiques. L'église catholique se trouve ainsi privée de sa richesse matérielle, mais elle gagne une indépendance vis-à-vis du pouvoir politique.

21. 8. La France – une puissance coloniale

Sous l'Ancien Régime, la France colonisa *la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Guyanne, la Réunion* et quelques comptoirs aux *Indes* et au *Sénégal*.

En 1830 commence la colonisation de *l'Algérie* qui continue par la pénétration à l'intérieur du pays jusqu'à l'année 1847.

Une nouvelle dimension de la colonisation française se répand au Second empire avec l'installation en *Nouvelle-Calédonie* (1853), en *Cochinchine* (1862 - 1867) et au *Cambodge* (1863).

Mais c'est sous la III^e République que la France devient la deuxième puissance coloniale derrière l'Angleterre. Les industriels et les négociants se rendent compte que les matières premières et le marché potentiel des colonies constituent une importante source d'enrichissement. Certains politiciens voient dans l'expansion coloniale une possibilité d'augmenter le prestige national et la remise en jeu de la rivalité avec les autres puissances européennes.

Suite au traité du Bardo établissant un protectorat français sur *la Tunisie* en 1881 et sur *le Maroc* en 1912, la totalité du Maghreb passe sous le contrôle de la France.

L'Afrique sub-saharienne, partagée entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, fut l'objet d'une pénétration des militaires coloniaux comme *Savorgnan de Brazza*.

L'Afrique - occidentale française, A.O.F., engloba le *Sénégal*, le *Tchad*, les territoires du golfe de *Guinée*, la *Côte-d'Ivoire*, la *Guinée* ou le *Dahomey*.

L'Afrique - Equatoriale française, A.E.F., comporta le *Gabon*, le *Congo*, l'*Oubangui-Chari*. *Madagascar* fut annexé en 1896.

En 1893 est promulguée l'*Union indochinoise* regroupant la colonie de *Cochinchine*, les protectorats du *Cambodge*, de l'*Annam*, du *Tonkin* et du *Laos*.

Le statut ainsi que l'administration des colonies étaient très variés. L'*Algérie* fut directement intégrée au territoire français et dépenda du ministère de l'Intérieur. Les protectorats ayant une certaine souveraineté indigène et d'autres colonies dirigées par les gouverneurs furent soumis au ministère des Affaires étrangères.

A son apogée, l'empire colonial français comptait d'environ dix millions de kilomètres carrés peuplés de cinquante millions d'habitants.

21. 9. La France avant la Première guerre mondiale

De 1906 à 1909, le radical *Georges Clemenceau* devient président du conseil. Ayant à faire face à diverses grèves et aux troubles dans le Midi viticole, il réprime l'agitation durement.

Cependant il tente de réaliser des réformes sociales :

- création du ministère du Travail
- repos hebdomadaire
- retraites ouvrières

Les dernières années avant la Première guerre mondiale sont marquées par la simplification de l'opposition entre les radicaux et les modérés.

Les premiers, soutenus par les socialistes, veulent négocier avec l'Allemagne ; les seconds avec à leur tête *Poincaré* (dès janvier 1913 Président de la République) sont partisans d'une politique extérieure dure vis-à-vis de l'Allemagne.

En juillet 1914, seuls *Jaurès* et les socialistes tentent de s'opposer à la guerre avec l'Allemagne. Le 31 juillet, *Jaurès* est assassiné par *Raoul Vilain*. Sa disparition permet la formation d'un consensus politique de ceux qui souhaitent la guerre ou qui désirent l'affrontement inévitable.

23. La France dans la Grande guerre

La Première guerre mondiale a été très épuisante pour la France. Beaucoup de batailles du front occidental (la Marne, Verdun,...) se sont déroulées sur le sol français. Les reconstructions occuperont les habitants pendant des décennies. Ainsi les Français réclament le désir d'éviter un quelconque conflit d'avenir pour que cette guerre soit la « der des der ».

23. 1. Les origines du conflit

Plusieurs explications de la Première guerre mondiale peuvent être évoquées (économiques, politiques, sociologiques), mais aucune n'est totalement satisfaisante.

Les causes économiques :

Elles découlent surtout de la rivalité économique entre la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne. Chacun d'eux voulait supplanter ses grands rivaux. Et en plus la Grande-Bretagne et la France attendaient la remise en cause de l'empire colonial naissant de l'Allemagne.

Les causes politiques :

Au début du XX^e siècle deux grands blocs se sont constitués en Europe:

LA TRIPLE ENTENTE
La Grande-Bretagne
La France
La Russie
Les alliés : la Belgique, la Serbie

LA TRIPLE ALLIANCE
L'Allemagne
L'Autriche-Hongrie
L'Italie
Les alliés : l'Empire Ottoman, la Roumanie, la Bulgarie

L'assassinat de l'archiduc *François-Ferdinand* (l'héritier d'Autriche-Hongrie) le 28 juin 1914 à Sarajevo devient le prétexte à l'Autriche-Hongrie pour déclarer la guerre à la Serbie qu'elle estimait responsable.

La Russie en tant qu'alliée de la Serbie annonce qu'elle la soutiendra si elle est attaquée. De ce fait l'attaque de la Serbie entraîne la mobilisation russe le 30 juillet. Ensuite l'Allemagne déclare la guerre à la Russie. Cela entraîne la mobilisation générale en France. L'invasion allemande de la Belgique décide les Anglais à déclarer la guerre à l'Allemagne.

23. 2. L'année 1914

L'armée allemande traverse victorieusement la Belgique et pénètre en France. *Joffre* s'oppose avec deux millions de soldats français sur une ligne de Verdun à Paris. Grâce à une contre-offensive, il réussit à repousser l'attaque des Allemands : *la bataille de la Marne* (septembre 1914) refoule les Allemands en Champagne.

Dès novembre 1914, le front occidental se stabilise de la mer du Nord à la Suisse. Aucun des belligérants ne parvient ni à percer ni à user l'adversaire. Les armées s'enterrent. *La guerre de mouvement* devient *guerre de tranchées* : aux grandes percées de toute une armée font place les combats au corps à corps pour conquérir ou conserver une position ou une tranchée.

23. 3. 1916 : Verdun

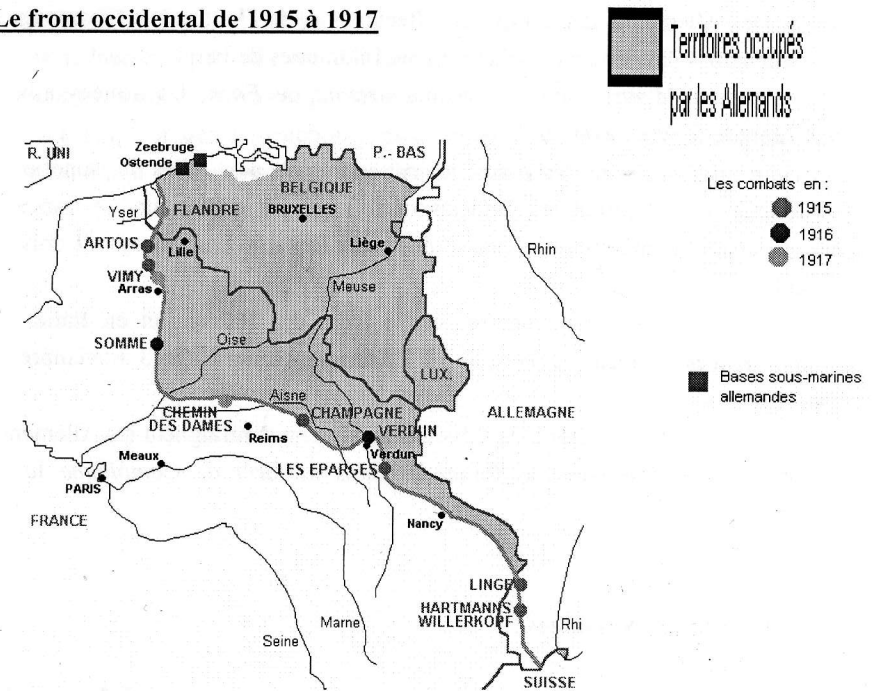
Pour sortir de l'enlèvement sur le front français, les Allemands déclenchent le 21 février 1916 une offensive à *Verdun*. Ils ont voulu « saigner à blanc » l'armée française, c'est-à-dire l'entraîner dans une résistance épuisante qui causerait son effondrement.

Les Français, commandés par *Pétain*, essayent d'empêcher la percée ennemie en mobilisant des réserves. Les luttes sont acharnées. Les attaques et contre-attaques prolongent cet « enfer de Verdun » jusqu'en novembre.

Finalement les Français ont réussi à repousser l'offensive et à reconquérir presque tout le terrain. Les pertes sont énormes : deux cent quarante mille morts

pour l'Allemagne, deux cent soixante-quinze mille pour l'Entente. Jamais encore dans l'histoire une bataille n'avait coûté aussi cher en vies humaines.

Le front occidental de 1915 à 1917



23. 4. 1917 : Le tournant

En 1917 deux événements provoquent une évolution décisive de la guerre :

1. la révolution bolchevique qui entraîne l'arrêt des combats sur le front russe – les bolcheviques signent l'armistice avec l'Allemagne à *Brest-Litovsk*.
2. Les Etats-Unis entrent en guerre aux côtés de la France et de la Grande-Bretagne le 6 avril.

23. 5. 1918 : La fin du premier conflit mondial

Au mois de mars, ayant récupéré les divisions après l'arrêt des combats en Russie, les Allemands lancent quatre offensives de la Flandre à la Champagne. Les Allemands parviennent à soixante-cinq kilomètres de Paris.

Au mois d'avril, sous le commandement de *Foch*, les armées alliées stabilisent le front en avant d'Amiens.

En juillet les renforts américains confèrent aux alliés la supériorité numérique. Le 18 juillet les Français déclenchent la contre-attaque française marquée par le premier emploi massif des chars Renault. Les Allemands doivent se replier.

En octobre et en novembre, sur le front des Balkans et en Italie, les troupes alliées obligent la Turquie et l'Autriche-Hongrie (le 3 novembre) à capituler.

La pression des alliés et la Révolution à Berlin contraignent les Allemands à l'armistice. Il est signé à *Rethondes* dans *la forêt de Compiègne* le 11 novembre 1918.

23. 6. Le traité de Versailles

Après la signature de l'armistice commencent les négociations entre les belligérants. Elles aboutissent entre les alliés et l'Allemagne à la signature du *traité de Versailles* le 28 juin 1919.

La France acquiert l'Alsace-Lorraine. L'Allemagne perd la Posnanie ainsi qu'une partie de la Prusse et de la Silésie. L'armée allemande est limitée à cent mille hommes. Elle doit payer des réparations. Ces conditions de paix pour l'Allemagne sont à l'origine des troubles dans la république de Weimar qui a été mise en place après l'effondrement de l'Empire allemand.

23. 7. Le bilan de la Grande guerre

On estime à 1,4 million le nombre de Français tués lors du premier conflit mondial. Ces morts représentent à peu près 10% de la population active et 27%

des hommes de 18 à 27 ans. Ces pertes d'hommes dans la force de l'âge auront des conséquences négatives sur le dynamisme démographique de la France pendant des décennies.

Le bilan matériel est également lourd : plus de 2 millions d'hectares de terres de labour, à peu près 400 000 hectares de pâturages et 600 000 hectares de terrains bâtis ont été dévastés par les combats.

L'ampleur des destructions causées par la guerre a provoqué un désir d'éviter à tout prix un nouveau conflit pour que cette guerre reste la « der des der ».

24. La France de l'entre-deux-guerres

En marge des nombreux changements de gouvernements de diverses orientations politiques, les apports qui ont persisté et qui ont été en même temps les plus appréciés auprès du large public furent la limite à 40 heures de la durée de la semaine de travail et l'octroi des congés payés annuels.

24. 1. Le Bloc national

Bénéficiant du prestige de la victoire et de la peur du bolchevisme, la droite conservatrice gagne les élections législatives en 1919 et forme le Bloc national. Elle réprime durement l'agitation ouvrière (les grandes grèves de 1920), mais elle n'arrive pas à résoudre les problèmes financiers du pays. En 1920, *Paul Deschanel* est élu président de la République contre *Clemenceau*, soupçonné de laïcité et de vouloir instaurer une fiscalité plus juste. Mais huit mois plus tard *Paul Deschanel* démissionne pour troubles mentaux et il est remplacé par *Alexandre Millerand*.

En 1923, le président du Conseil, *Poincaré*, veut inciter l'Allemagne à payer régulièrement les réparations par l'occupation de la Ruhr. Mais l'opposition internationale contre cette occupation aboutit aux spéculations contre le franc. Pour le défendre, *Poincaré* augmente les impôts directs de 20% et commence à négocier sur l'évacuation de la Ruhr.

L'augmentation des impôts soulève des mécontentements auprès des Français qui, aux élections législatives en mai 1924, votent pour les radicaux et les socialistes.

Le Cartel des gauches victorieuses oblige *Millerand* à démissionner. Mais lors de l'élection du nouveau président, les partis de gauche n'ont pas de majorité numérique et le nouveau président, *Gaston Doumergue*, est un représentant de droite.

24. 2. L'« union nationale »

Le chef du Cartel des gauches, *Edouard Herriot*, devient président du Conseil. Mais les chambres du Parlement lui refusent de voter les mesures qu'il propose (impôt sur le capital, emprunt forcé,...). Il se heurte au « mur d'argent » : les capitaux gagnent l'étranger. Voulant se débarrasser du gouvernement de gauche, la Banque de France contraint *Herriot* à révéler qu'il a « crevé le plafond des avances ». Il est renversé par le Sénat.

En 1926, *Raymond Poincaré* est appelé au pouvoir pour sauver le franc. Il forme un nouveau gouvernement d'« union nationale » rassemblant les radicaux et les partis de droite. Il rétablit la situation financière : il augmente les impôts indirects, lance des emprunts, réalise des économies budgétaires, équilibre le budget et stabilise le franc. Les capitaux reviennent.

Grâce à la popularité de *Poincaré*, les partis de droite l'emportent aux élections législatives en 1928.

Soutenu par les milieux financiers, *Poincaré* stabilise le franc au cinquième de la valeur du franc germinal d'avant-guerre. Cette dévaluation cause une reprise économique qui dure jusqu'en 1930.

En 1929, l'excédent budgétaire permet à *André Tardieu*, président du Conseil, de faire voter par le Parlement la construction d'une ligne fortifiée : la ligne Maginot.

En 1931, la France est touchée par la crise économique. La production agricole et industrielle diminuent, le déficit budgétaire et le chômage augmentent.

Cette crise favorise la gauche radicale et socialiste qui gagne aux élections législatives en 1932.

24. 3. Une période troublée

Les gouvernements radicaux ont sous-estimé la gravité de la récession. En 1933, la France compte environ 300 000 chômeurs. L'instabilité ministérielle rend les Français mécontents et suscite l'antiparlementarisme de l'extrême-droite.

Favorisant la nouvelle tactique de l'Internationale communiste qui veut défendre les patries contre le péril fasciste, les partis de gauche (socialistes, radicaux et communistes) adoptent ensemble en 1936 le programme du Rassemblement populaire.

Ainsi réunifiés, les partis de gauche gagnent les élections législatives d'avril-mars 1936. Leur alliance électorale – le Front populaire – obtient la majorité absolue à la Chambre. Leader du groupe le plus nombreux, le socialiste *Léon Blum* forme un gouvernement qui prend une série de mesures socialistes (les accords Matignon) : la reconnaissance du droit syndical, 12 jours ouvrables de congés payés annuels, la limite à 40 heures de la durée de la semaine de travail,...

L'hostilité des partis de droite et des milieux d'affaires ainsi que la fuite des capitaux en Suisse obligent *Blum* à annoncer une « pause » dans les réformes. Le 20 juin 1937, le Sénat lui refuse les pleins pouvoirs financiers. *Blum* démissionne.

Après deux cabinets *Chautemps*, *Blum* forme le 13 mars 1938 un second cabinet renversé quelques jours plus tard par le Sénat. C'est la fin du Front populaire.

25. La France dans la Seconde Guerre mondiale

La France entre dans la Seconde Guerre mondiale le 3 septembre 1939, mais jusqu'à l'invasion des Allemands elle n'entreprend pas de batailles. La défaite arrive avec la signature de l'armistice en juin 1940. Les Français sont divisés en deux camps d'opinion : le premier qui suit les mesures du gouvernement de Vichy et l'autre, d'abord minoritaire, qui refuse la collaboration avec le Reich et engage la Résistance. Cette fraction des non-adhérents avec à leur tête Charles de Gaulle prépare la libération de la France.

25. 1. De la « drôle de guerre » à la défaite

La Seconde Guerre mondiale pour la France commence le 3 septembre 1939 à la suite de l'invasion des nazis en Pologne (le 1^{er} septembre 1939).

La France est obligée de déclarer la guerre mais elle n'est pas prête :

- La stratégie militaire est vieille, elle date de la Première guerre mondiale. C'est une stratégie de défense qui consiste en un rassemblement des troupes derrière la ligne Maginot. Les propositions de *de Gaulle* de moderniser l'armée et de changer la stratégie défensive contre une offensive ont été refusées.
- L'opinion publique des Français est pacifique. La Première guerre mondiale est considérée comme la « der des der ». En septembre 1939 survit "l'esprit de Munich" – on a cédé des petites nations (la Tchécoslovaquie) pour garder la paix. Les Français veulent que les problèmes soient résolus par les négociations. Ils font le choix d'une politique défensive et statique.

A partir du 3 septembre 1939 jusqu'au mai 1940 rien ne se passe ; les soldats français sont derrière la ligne Maginot. Il n'y a pas de combat. Entre-temps les gens commencent à reprendre leur vie quotidienne. Cette période est entrée dans l'histoire sous le nom de la « drôle de guerre ».

Le 10 mai 1940, les troupes nazies commencent l'offensive en France. Elles lancent leur offensive au niveau des Ardennes, où la ligne Maginot est la plus accessible, pour rejoindre la côte de Normandie.

Dix divisions allemandes franchissent la Meuse. En trois jours la percée allemande a permis de disloquer le front français. Les armées allemandes contournent et encerclent en forme de poche quelques quarante-cinq divisions, repliées sur l'Escaut, Lille et Dunkerque.

Les Français et aussi les Anglais se réfugient au port de Dunkerque. Ils seront évacués à partir du 28 mai 1940 dans des conditions dramatiques (les Allemands bombardent les plages) grâce à l'intervention de la marine et de l'aviation alliées. Mais seule une partie des troupes est évacuée parce que le 4 juin Dunkerque est pris.

Le 14 juin 1940, les Allemands entrent dans Paris. Le gouvernement quitte la capitale et se réfugie à Bordeaux. La moitié du pays est envahie.

Il y a deux camps d'opinion qui s'opposent :

1. Ceux qui veulent continuer le combat, c'est notamment *Charles de Gaulle* qui soutient *Paul Reynaud* – président du Conseil.
2. Ceux qui ne veulent pas continuer, à leur tête se trouve le vice-président du Conseil le *Maréchal Pétain*. Il est pour arrêter la guerre et accepter les conditions de l'armistice.

Finalement c'est le *Maréchal Pétain* qui l'emporte. Le 16 juin 1940 *Paul Reynaud* démissionne. *Pétain* le remplace.

Le même jour *Charles de Gaulle* s'envole en Angleterre. Churchill lui laisse l'accès aux antennes de la BBC pour lancer le 18 juin un appel pour continuer le combat – *Appel aux Français du général de Gaulle*.

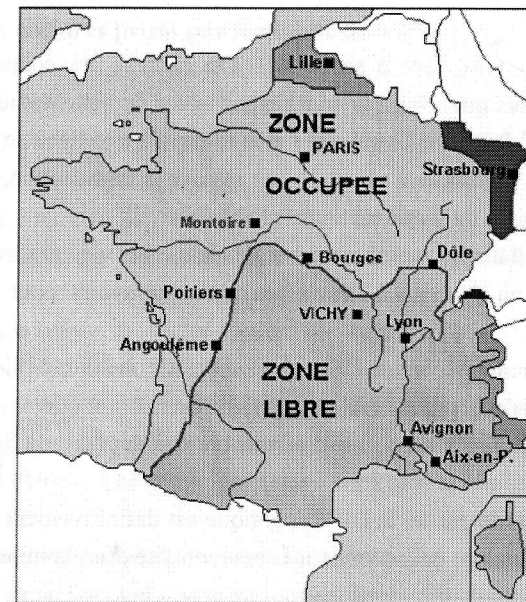
Le 17 juin 1940 *Pétain* demande les conditions de l'armistice. L'armistice est signée le 22 juin 1940 à Rethondes, dans le wagon même où les Allemands avaient capitulé en 1918.

25. 2. Les clauses de la signature de l'armistice

La France est découpée en zones (voir la carte ci-dessous) :

- la zone occupée au nord – entièrement sous contrôle allemand
- la zone libre au sud – les décisions sont laissées au gouvernement français à Vichy
- la zone interdite au nord (à statut spécial) – sous le contrôle de l'Allemagne par Bruxelles en raison d'importance stratégique
- l'Alsace et la Lorraine sont annexées par le Reich.

La France sous l'occupation (1940 - 1944)



- | | |
|---|---|
| — ligne de démarcation | ■ zone libre, occupée par les Allemands à partir de novembre 1942 |
| ■ zone annexée par l'Allemagne | ■ occupation italienne |
| ■ zone rattaché militairement à la Belgique | ■ occupation italienne de la zone libre à partir de novembre 1942 |
| ■ zone occupée par l'Allemagne | |

La France doit verser à l'Allemagne quatre cent millions de francs par jour.

Après la signature de l'armistice, l'Angleterre se trouve isolée. Elle craint que l'Allemagne utilise la marine française. Pour cette raison, les Anglais se décident à détruire la flotte française basée à *Mers-el-Kebir*. Lors de cette opération environ mille trois cents marins sont tués.

Beaucoup de Français considèrent cette opération comme un coup lâche et changent d'avis. Ils vont soutenir le nouveau régime à Vichy.

25. 3. L'effondrement politique

La France doit faire face à sa défaite. On cherche les coupables. Les hommes sont persuadés que ceux qui sont responsables de cette défaite, ce sont les hommes de la III^e République qui ont mené le pays à une débâcle totale. Ce système ne peut plus continuer à vivre. Il faut réviser la constitution, mettre en place un nouveau régime qui permettrait de se redresser.

Le 10 juillet 1940, les membres de la Chambre des députés et du Sénat décident de donner au *Maréchal Pétain* les pleins pouvoirs pour réviser la constitution.

Pétain se proclame *le chef de l'Etat français* pour une durée illimitée avec tous les pouvoirs. Il n'est responsable devant personne. Il nomme et renvoie les ministres. Il décide qu'il n'y aura plus de Chambre des députés, de Sénat, ni de consultations parlementaires.

A partir de ce moment-là, la III^e République est définitivement morte. On a mis en place une dictature qui repose sur la personnalité d'un homme – *Pétain*.

25. 4. La « Révolution nationale »

L'idéologie de la « Révolution nationale » remplace les anciennes valeurs de la république, *liberté – égalité – fraternité*, par les valeurs nouvelles – *travail, famille, patrie*.

Le but de la « Révolution nationale » c'est le redressement du pays en s'appuyant sur *le travail*, plus précisément sur *le travail* d'une certaine partie de la population : de petits paysans, de petits ouvriers. Car la « Révolution

nationale » est présentée comme le retour vers les anciennes valeurs. On n'admet pas de grands possesseurs des biens, de grands capitalistes.

La « Révolution nationale » lance la devise de glorifier *la famille*. On soutient *la famille*, encourage la natalité, instaure la fête des mères. Il est interdit de divorcer.

Le troisième mot de la devise c'est *la patrie*, il s'agit de maintenir l'unité nationale du pays.

25. 5. Les mesures prises par le régime de Vichy

Les hommes du nouveau régime s'installent à Vichy en raison d'une bonne position géographique et d'un grand nombre d'hôtels où on peut loger les ministères.

Les hommes de Vichy sont des hommes d'extrême-droite (fascistes, xénophobes-racistes, antisémites). *Pierre Laval* est choisi comme Premier ministre.

Les hommes de Vichy veulent éliminer tous les opposants au régime par la censure, l'épuration, la répression.

En ce qui concerne la vie politique, il n'y a plus de Parlement, plus d'élection. Les maires sont nommés par Vichy. L'administration doit prêter serment à *Pétain*. Les partis politiques sont renvoyés. Tous les syndicats sont interdits.

Dans le domaine de l'éducation, les mesures prises par Vichy constituent un retour en arrière. On révisé surtout les livres d'histoire. La III^e République y est présentée comme l'un des plus mauvais moments de l'histoire française.

Dès les années 40 les juifs sont recensés. On confisque leurs biens. En 1941, on crée *un commissariat aux questions juives*. C'est un organisme d'Etat qui est chargé de la répression des juifs. A partir de juin 1942, les juifs doivent porter l'étoile jaune.

25. 6. La politique de collaboration

Pétain s'engage dans la collaboration pour assurer au pays une nouvelle position. Dans l'espoir de s'attirer les bonnes grâces de l'Allemagne, il faut collaborer avec elle.

Les Français sont divisés en deux parties :

1. ceux qui acceptent de collaborer
2. ceux qui rejettent cette idée pour patriotisme

Le début de la collaboration est marqué par la rencontre entre *Pétain* et *Hitler* à *Montoire* en octobre 1940.

Pour le Reich, la France est une source de main d'œuvre et de matériel pour la guerre.

En 1942, l'Allemagne propose de libérer un prisonnier pour trois volontaires français qui accepteraient d'aller travailler en Allemagne (le système de la relève).

Ce système n'est pas très efficace. En 1943, Vichy instaure *le Système du Travail Obligatoire* (STO). Les jeunes essayent d'y échapper. S'il réussissent, ils doivent se cacher et ils vont ainsi grossir les rangs du mouvement de résistance.

25. 7. La Résistance

A l'origine, la Résistance renferme une quantité de petits mouvements qui sont apparus d'une manière spontanée. Les gens commencent à résister en refusant d'obéir. Au fur et à mesure, ils deviennent plus actifs : ils publient des tracts, distribuent des journaux, aident les juifs à échapper à la répression, organisent des sabotages,...

La Résistance française est double :

- intérieure : en France métropolitaine
- extérieure : la Résistance des Français installés à Londres avec à leur tête *Charles de Gaulle*.

26. La libération et l'installation de la IV^e République

L'ensemble du territoire français est libéré au printemps 1945. Dès ce moment-ci commence la reconstruction politique du pays préalablement préparée par de Gaulle durant son exil. Dans les premières élections législatives les Français accordent leur confiance aux partis de gauche. Etant en conflit permanent avec eux, Charles de Gaulle quitte le gouvernement et se retire de la scène politique. Vincent Auriol est élu le premier président la IV^e République.

26. 1. La reconnaissance internationale

Le 18 juin 1940, *Charles de Gaulle* prononce *L'appel aux Français*, dans lequel il proclame que le conflit n'est pas terminé. Il appelle les Français à se ranger parmi les vainqueurs. Suite à cet appel, *de Gaulle* est reconnu comme *le chef de la France libre*. Il se rend compte alors qu'il faut une reconnaissance internationale.

Comme les lois de Vichy ne passent pas bien dans certaines colonies françaises, il y a des gens qui vont apporter leur soutien à *de Gaulle*.

Le 28 août 1940, le gouverneur de l'Afrique Noire équatoriale a offert son ralliement à *de Gaulle*. A partir de ce moment-là, il dispose d'un territoire.

En octobre 1940, *de Gaulle* va essayer de rallier d'autres colonies. Mais l'Afrique occidentale reste fidèle à Vichy.

De Gaulle essaye d'organiser un affrontement maritime en Afrique occidentale, mais les troupes n'ont pas réussi à débarquer.

Après cet échec à *Dakar*, *de Gaulle* décide d'aller à *Brazzaville* où il prononce un discours : il proclame que le régime de Vichy est illégitime.

Extrait du discours prononcé par Charles de Gaulle à Brazzaville, le 27 octobre 1940 :

« Il n'existe plus de gouvernement proprement français. En effet, l'organisme sis à Vichy et qui prétend porter ce nom est inconstitutionnel et soumis à l'envahisseur. Il faut donc qu'un nouveau pouvoir assume la charge de diriger l'effort de guerre. Les événements

m'imposent ce devoir sacré, je n'y faillirai pas. J'exercerai ce pouvoir au nom de la France et uniquement pour le défendre et je prends l'engagement solennel de rendre compte de mes actes aux représentants du peuple français dès qu'il lui sera possible d'en désigner librement ».

Le 7 décembre 1941, suite à l'attaque de *Pearl Harbor*, les Etats-Unis entrent dans la guerre. Ils préparent une opération de débarquement en Afrique du Nord. Comme *Roosevelt* ne fait pas confiance à *de Gaulle*, il essaye de négocier avec les militaires de l'Afrique du Nord en demandant leur soutien. Mais l'autorité locale de l'Afrique du Nord, *Darlan*, est un proche de *Pétain*. Il refuse toute négociation.

Le 8 novembre 1942, les Etats-Unis débarquent par la force (opération *Torch*). *Darlan* accepte le cessez-le-feu avec les Américains. Il laisse libérer l'Afrique du Nord par les Américains. C'est un coup dur pour *de Gaulle*, parce que *Darlan*, reconnu comme chef de l'Afrique du Nord par les Etats-Unis, est pétainiste.

Finalement, *Darlan* est assassiné et il est remplacé par *Giraud* qui soutient aussi ouvertement *Pétain*.

Charles de Gaulle doit s'imposer face à *Giraud*. Il se fait reconnaître par la Résistance intérieure comme le chef. De plus il a une légitimité politique comme ancien ministre de la république.

La Résistance intérieure n'a pas d'action commune. *De Gaulle* envoie *Jean Moulin* rassembler la Résistance en une seule organisation : le 27 mai 1943 se tient la première réunion de *Conseil national de la Résistance*. Ainsi *de Gaulle* a gagné le soutien de la France métropolitaine.

Le 30 mai 1943, *Charles de Gaulle* va à Alger. Il y réussira à imposer son autorité à *Giraud*. Ils se sont divisés les pouvoirs. Désormais *Giraud* s'occupera des affaires militaires. Ils créeront un gouvernement provisoire de la France – *Comité français de Libération Nationale* avec les représentants des partis politiques.

En novembre 1943 *de Gaulle* écarte *Giraud* qui démissionne. *De Gaulle* reste le seul chef du gouvernement provisoire. En tant que tel, il prend les mesures suivantes :

- il annule tous les décrets pris par Vichy

- il prépare la restauration du gouvernement local avec la nomination des préfets qui vont s'occuper de l'administration après la guerre.

En mai 1944, le *Comité français de Libération Nationale* devient *Gouvernement provisoire de la République*.

26. 2. La libération

Le 6 juin 1944, les alliés débarquent en Normandie. *Charles de Gaulle* est prévenu trois jours avant. Il insiste pour que les Français assistent à ce débarquement. Pour les Américains, leur participation est secondaire. Finalement, il a réussi à les convaincre. *Charles de Gaulle* débarque quelques jours après.

Le 15 août 1944 commence le deuxième débarquement avec la participation pleine et active des Français en Provence. Le long du Rhône ils vont rejoindre les soldats débarqués en Normandie en septembre 1944.

Le 25 août, le général allemand *von Choltitz* capitule. Paris est libéré. *Charles de Gaulle* fait son entrée à Paris et met en place son *Gouvernement provisoire* qui est reconnu par les Américains comme le gouvernement légitime.

Dès novembre 1944 la totalité du pays est libérée à l'exception de l'Alsace et des Vosges.

Au printemps 1945 l'ensemble du territoire français est libéré.

26. 3. Les conséquences de la Seconde Guerre mondiale

Sur le plan humain il y a :

- des victimes directes – 600 000 morts dans les batailles et dans les camps de concentration, dont 200 000 sont des militaires et le reste des civils.
- des victimes indirectes – 500 000 morts à cause des mauvaises conditions de vie.

Sur le plan matériel on constate une grande destruction des villes, des équipements, des usines, mais surtout des chemins de fers : les rails sont détruits, les gares et les locomotives ne sont plus en état de marche.

A cause de cela il n'y a pas de production, on ne peut pas vendre : l'Etat doit acheter les aliments et s'endette.

Sur le plan social le ravitaillement est difficile (les tickets de rationnement restent jusqu'à 1949), la misère est grande.

La libération a suscité beaucoup d'espoir en un pays plus juste, il y a un grand désir de voir le pays changer, se moderniser. Les Français ont envie de réformes.

26. 4. La reconstruction politique

Pour l'instant on n'a que le *Gouvernement provisoire* et l'*Assemblée consultative* qui a repris les institutions de la III^e République.

En avril 1945, les Français votent au niveau des mairies. Ces élections municipales sont les premières auxquelles peuvent participer les femmes. A partir du 5 octobre 1944 *de Gaulle* leur a attribué le droit de vote.

Le parti communiste gagne haut la main. Sans demander aux Français, il déclare la fin du *Gouvernement provisoire*. D'après les communistes ce gouvernement n'est ni démocratique ni légitime. Cette situation politique aboutit aux élections législatives.

Le 21 octobre 1945, *Charle de Gaulle* demande un référendum. Il veut tester sa popularité en demandant aux Français s'ils souhaitent un nouveau régime ou s'ils désirent garder les institutions de la III^e République.

Pour ce référendum, *Charles de Gaulle* passe pour un petit Bonaparte parce que le dernier référendum avait eu lieu sous le règne de *Napoléon III*. Certains ont peur qu'il y ait une comparaison, en ce qu'il ne puisse devenir dictateur.

Le référendum présentait deux questions :

- 1^{ère} question : si les Français veulent oui ou non une nouvelle constitution.
- 2^e question : si les Français veulent laisser l'Assemblée adopter seule la nouvelle constitution ou s'ils veulent être consultés par référendum.

La majorité des Français a répondu OUI : ils veulent être consultés pour qu'ils puissent exprimer leur opinion.

En même temps que le référendum il y avait les élections législatives. Les partis de gauche (Parti communiste, Section française de l'Internationale ouvrière, Mouvement des Républicains populaires) sortent très largement vainqueurs de ces élections (73 % des voix).

De Gaulle n'est pas élu, il n'a pas de légitimité, il ne peut pas rester le chef du gouvernement.

Il faut alors de nouvelles élections du chef du gouvernement où *de Gaulle* se fait élire par l'Assemblée. Mais comme il est en conflit permanent avec les partis politiques, le 20 janvier 1946, il démissionne et part. Etant libre, il peut librement critiquer les partis politiques qui font la rédaction d'une constitution.

En avril 1946, les communistes ont achevé le 1^{er} projet de constitution et ils proposent le 2^e référendum. 53 % des Français se prononcent contre les communistes.

Après cet échec, il faut dissoudre le parlement et élire de nouveaux députés pour qu'ils préparent un nouveau projet de constitution.

Le 13 octobre 1946, le 3^e référendum est organisé pour demander l'avis sur le nouveau projet de constitution. Cette fois-ci, le projet est accepté. *La IV^e République* est mise en place.

26. 5. Les institutions de la IV^e République

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	
Le pouvoir législatif	Le pouvoir exécutif
L'Assemblée nationale	Le Président du Conseil
Le Conseil de la République	Le Conseil des ministres

Le Président de la République

- est élu par le pouvoir législatif pour une période de 7 ans
- nomme le Président du Conseil avec l'accord de l'Assemblée nationale

- est le Président de l'Union française (les colonies)

Le Président du Conseil des ministres

- est le chef de l'exécutif
- est responsable devant l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale

- est élue au suffrage universel direct pour une période de 5 ans
- domine dans le jeu politique

Le Conseil de la République

- n'a qu'un rôle consultatif
- est élu pour 6 ans

La IV^e République est un régime parlementaire. Parfois cette république est surnommée le régime des partis. A cause du scrutin proportionnel (vous avez autant de députés que vous avez obtenu de voix) il fallait former des alliances pour avoir la majorité à l'Assemblée nationale, ce qui entraînait une instabilité énorme.

Le premier Président de la IV^e République, *Vincent Auriol*, entre en fonction au mois de janvier 1947.

27. La mise en place de la V^e République

La V^e République est mise en place grâce à de Gaulle en 1958. Charles de Gaulle devient le premier président de cette république. En 1969, il est remplacé par Georges Pompidou qui meurt en 1974. Son successeur n'a assumé la fonction qu'un seul septennat à la différence de François Mitterand qui fut réélu la deuxième fois au suffrage universel direct en 1988.

27. 1. Difficultés et chute de la IV^e République

En janvier 1946 *Charles de Gaulle* a démissionné. Il va tenter de revenir sur la scène politique en critiquant les projets de constitutions. Son vrai retour date du mois d'avril 1947 où il fonde un parti politique – *le Rassemblement du peuple français* (RPF). Le mot d'ordre du RPF est la critique des institutions de la IV^e République. A cause de l'agitation sociale et des grèves, le RPF va regrouper beaucoup de gens.

Le 5 mai 1947, les communistes sont chassés du gouvernement. L'alliance des partis s'effondre. Et la IV^e République retourne à l'instabilité. Le RPF obtient une grande popularité quand le régime montre l'incapacité de diriger le pays.

La nouvelle alliance rassemble différents partis qui ont en commun la défense de la IV^e République contre *de Gaulle* et les communistes. Cette nouvelle alliance est entrée dans l'histoire sous le nom de « Troisième force ».

Les représentants de cette alliance vont transformer le système électoral en pensant aux élections législatives de 1951 afin de s'assurer que les gaullistes et les communistes obtiennent un minimum de députés.

Néanmoins le premier parti vainqueur des élections législatives en 1951 est le RPF et le deuxième parti de l'assemblée est le parti communiste.

Cette alliance va essayer de se maintenir, mais en 1952 elle s'écroule.

Le président de la république a choisi un premier ministre de droite – *Antoine Pinay*. C'est un échec pour *de Gaulle*.

Charles de Gaulle prend la décision de dissoudre le RPF. Il se retire de la scène politique. Il s'installe à Colombey-les-Deux-Eglises où il se consacre à rédiger ses mémoires.

27. 2. Décolonisation

La guerre d'Indochine (1946 – 1954)

En 1930, *Ho Chi Minh* a créé le parti communiste dont les représentants déclarent l'indépendance de l'Indochine. La France la refuse et les pays commencent la guerre qui est très épuisante pour la France. Après la bataille à *Diên Biên Phû*, en mai 1954, les belligérants concluent *les accords de Genève* qui mettent fin à la guerre. Suite à ces accords, on crée l'état du *Vietnam*. Le Laos et le Cambodge obtiennent leur indépendance.

L'Algérie

Les troubles en Algérie commencent en 1954 avec la création du FLN – *Front de libération nationale* qui se donne pour but de lutter militairement contre l'occupation française. Le FLN refuse les négociations et la violence va en s'aggravant.

En 1956, la violence nécessite une solution. L'Algérie est traitée comme une partie intégrante de la France. Les Français ainsi que les colons ont peur que le gouvernement ne donne à l'Algérie l'indépendance comme cela fut le cas avec les colonies en Asie (Vietnam, Laos, Cambodge). Le gouvernement français a choisi la fermeté, c'est-à-dire de donner l'ordre par la voie militaire.

L'événement fatidique arrive le 13 mai 1958. A Alger éclate une insurrection des pieds-noirs et des militaires. Les insurgés créent un pouvoir local – *Comité de Salut public* pour assurer l'ordre. Les généraux qui dirigent cette insurrection, *Salan* et *Massu*, vont consterner la France en déclarant qu'ils ne sont prêts qu'à reconnaître l'autorité de *Charles de Gaulle*.

Comme il s'agit d'une situation de crise, il y a même des menaces de coup d'état. Le 1^{er} juin 1958, *Charles de Gaulle* est nommé président du conseil. Le jour suivant, il reçoit les pleins pouvoirs et le 3 juin 1958 les députés lui accordent le droit de réviser la constitution. C'est la fin de la IV^e République.

27. 3. La mise en place de la V^e République

Le projet de nouvelle constitution est achevé en septembre 1958. Le 28 septembre 1958, on organise un référendum pour demander aux Français s'ils acceptent ou refusent cette nouvelle constitution. 80 % des Français ont répondu OUI à cette constitution.

La V^e République est officiellement mise en place.

Après les élections législatives en novembre 1958, *Charles de Gaulle* est élu président de la V^e République. Il reste le président jusqu'à l'année 1969 où il perd sa popularité.

27. 4. Les institutions de la V^e République

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	
Le pouvoir législatif	Le pouvoir exécutif
L'Assemblée nationale	Le Premier ministre
Le Sénat	Le Conseil des ministres

Le Président de la V^e République

- est dès l'année 1962 élu au suffrage universel direct
- nomme le Premier ministre
- peut dissoudre l'Assemblée nationale
- siège à l'Elysée

L'Assemblée nationale

- est élue au suffrage universel direct pour une période de 5 ans
- siège au Palais Bourbon

Le Sénat

- est élu au suffrage universel indirect
- un tiers de son effectif est renouvelé tous les trois ans
- siège au Palais de Luxembourg

27. 5. Mai – juin 1968

L'année 1968 accélère encore le mouvement de libération des mœurs qui se propage dans le monde entier.

Ce phénomène touche la structure de la famille. Le style éducatif devient plus « permissif ». Dès l'année 1965, les femmes peuvent ouvrir un compte en banque sans l'autorisation du mari. En 1967, la loi Neuwirth autorise la contraception (les textes d'application furent retardés jusqu'en 1971 à cause des résistances).

Dans ce contexte de « libération », les événements de 1968 sont souvent expliqués comme le refus des autorités institutionnelles et des normes toutes faites.

La crise touche d'abord l'enseignement. Les universités sont débordées par l'afflux des étudiants (1956 – 1957 : 157 500, 1961 – 1962 : 232 600 et en 1967 – 1968 : 483 300). Une tentative maladroite de reprise en main cause une grève des étudiants (3 mai) qui se prolonge sur une semaine d'agitation autour de la Sorbonne et aboutit au dressage de barricades au Quartier latin.

Le 13 mai, les syndicats ouvriers et la F.E.N. déclenche une grève qui après l'adjonction des chemins de fer et des postes devient générale.

La crise atteint une telle ampleur qu'elle nécessite une solution politique. *Charles de Gaulle* fait dissoudre l'Assemblée et annonce le nouveau suffrage universel qui apaise la situation.

Même si l'ancienne majorité sort du suffrage comme vainqueur, *Charles de Gaulle* se sépare de *Georges Pompidou* en chargeant *M. Couve de Murville* de former un nouveau gouvernement.

Persuadé que la crise reflète le refus général du centralisme bureaucratique, *Charles de Gaulle* impose un référendum sur la création de régions et sur une réforme du Sénat. Son projet est repoussé par 53 % des voix. Dès les résultats connus, *Charles de Gaulle* donne sa démission.

27. 6. La présidence de Georges Pompidou

Georges Pompidou est élu le 15 juin 1969 contre *Alain Poher* qui a exercé le pouvoir après le départ du général *de Gaulle*.

Il inaugure une politique contractuelle dite de « nouvelle société » :

- il associe aux décisions publiques les syndicats
- en janvier 1970 on crée le *SMIC* (salaire minimum interprofessionnel de croissance) qui intègre dans son calcul l'évolution de la conjoncture économique.

Le 5 juillet 1972 *Pompidou* renvoie le premier ministre, *Jacques Chaban-Delmas*, même si celui-ci a obtenu un vote de confiance du parlement. Le nouveau premier ministre, *Pierre Messmer*, entreprend une nouvelle politique d'industrialisation.

En mars 1973, les élections législatives ont lieu. Les partis de droite restent au pouvoir mais l'influence de la gauche a augmenté. Ce succès de la gauche est dû au nouveau premier secrétaire du Parti socialiste, *François Mitterand*, qui a substitué en 1969 à l'ancienne Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO).

La même année se produit le premier choc pétrolier (suite à la guerre du Kippour, un embargo a été lancé sur le pétrole produit par les pays arabes ce qui a eu pour conséquence une augmentation des prix et une récession mondiale).

Aussi la France est-elle touchée par cette récession. Le chômage et l'inflation montent. N'étant pas capable d'améliorer la situation économique de la France, le 28 février 1974 *Messmer* démissionne.

Deux mois plus tard, le 2 avril 1974, *Georges Pompidou* meurt suite à une maladie.

27.7. Le septennat giscardien

Valéry Giscard d'Estaing est élu le 19 mai 1974. Au début il lance plusieurs réformes:

- l'âge de la majorité électorale est abaissé à 18 ans
- il fait supprimer toute censure
- il fait légaliser l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Il nomme *Jacques Chirac* premier ministre. Il essaye d'arrêter l'inflation en freinant l'activité économique par des restrictions de crédit. Puis il décide d'abandonner la rigueur budgétaire pour lutter en priorité contre le chômage mais cela relance l'inflation.

En 1976, il démissionne. Il est remplacé par *Raymond Barre* qui revient à l'austérité.

Aux élections législatives de 1978 la droite conserve sa majorité grâce aux querelles qui divisent la gauche.

En 1980, *Valéry Giscard d'Estaing* se discrédite par quelques aspects de sa politique extérieure. Après l'invasion en Pologne, il rencontre Leonid Brejnev à Varsovie. Il perd sa popularité et aux nouvelles élections il n'est pas réélu.

27. 8. François Mitterrand

François Mitterrand est élu le 10 mai 1981. Sa politique est marquée par une série de réformes :

- cinq groupes industriels et une quarantaine d'établissements bancaires sont nationalisés
- une cinquième semaine de congés payés est accordée aux salariés
- la retraite est avancée à 60 ans
- la durée hebdomadaire du travail est ramenée à 39 heures sans baisse de salaire
- la peine de mort est abolie en 1981

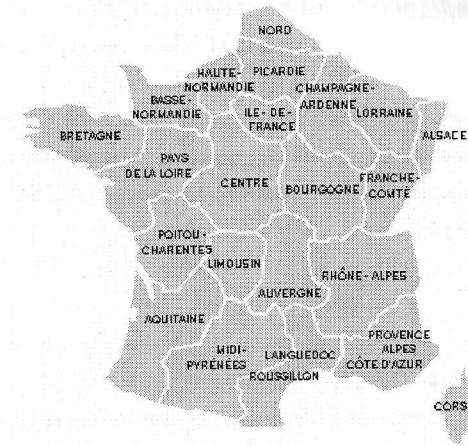
Sous la présidence de *François Mitterrand* fut votée la loi sur la décentralisation (1982) augmentant les pouvoirs des 22 régions créées en 1972 (voir la carte de la division administrative en région à la fin du chapitre).

Malgré l'ampleur des réformes, le chômage augmente et la situation économique du pays s'aggrave. Après deux dévaluations du franc en huit mois, le premier ministre *Pierre Mauroy*, commence une politique dirigiste (blocage des prix et des salaires) et protectionniste.

Après les élections municipales gagnées par la droite, *Mauroy* cède sa place à *Laurent Fabius*. Ses efforts ne suffisent pas pour rétablir la confiance.

Aux élections législatives de 1986 la droite est majoritaire mais le président annonce qu'il ne se retirera pas. Il appelle *Jacques Chirac* qui forme le premier gouvernement de cohabitation. Ce gouvernement se fixe comme objectif prioritaire de lutter contre le chômage.

Aux élections présidentielles de 1988, *François Mitterrand* est vainqueur avec 54 % des voix.



Les 22 régions de la France métropolitaine avec leurs chef-lieux:

1. Alsace	Strasbourg	12. Ile-de-France	Paris
2. Aquitaine	Bordeaux	13. Languedoc-Roussillon	Montpellier
3. Auvergne	Clermont-Ferrand	14. Limousin	Limoges
4. Basse-Normandie	Caen	15. Lorraine	Metz
5. Bourgogne	Dijon	16. Midi-Pyrénées	Toulouse
6. Bretagne	Rennes	17. Nord-Pas-de-Calais	Lille
7. Centre	Orléans	18. Pays-de-la-Loire	Nantes
8. Champagne-Ardenne	Châlons-sur-Marne	19. Picardie	Amiens
9. Corse	Ajaccio	20. Poitou-Charentes	Poitiers
10. Franche-Comté	Besançon	21. Provence-Alpes-Côte d'Azur	Marseille
11. Haute-Normandie	Rouen	22. Rhône-Alpes	Lyon